

DIENG Christelle ZONGO

Directrice Générale de NSIA Banque Guinée



African Water and
Sanitation Association
Association Africaine de
l'Eau et de l'Assainissement

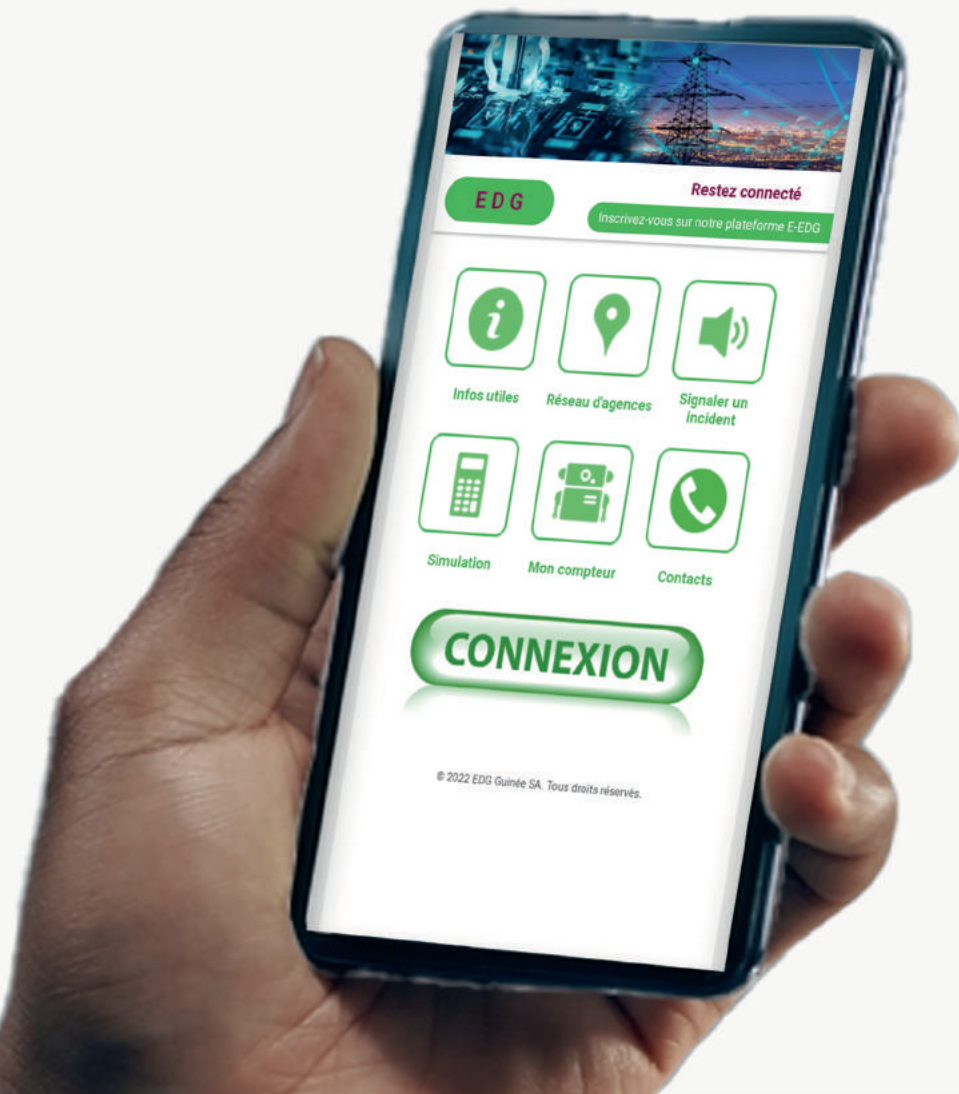


**22^e CONGRES INTERNATIONAL
ET EXPOSITION DE L'AAEA**
Soutenir le Développement humain en
Afrique à travers les Investissements dans
le secteur de l'Eau et de l'Assainissement

18 - 22 FÉV. 2024 CONAKRY PALAIS DU PEUPLE

www.segguinee.com info@segguinee.com contact@afwasa.org





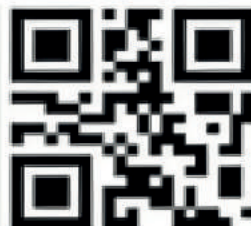
Avec mon **téléphone**, je consulte
gratuitement mes **factures** partout
et à tout moment

www.edgfactures.com

Pour plus d'infos

 **626 11 11 11**

 Electricité de Guinée (EDG)



ELECTRICITE
DE GUINÉE

Édito

Changer le paradigme pour une autonomisation des femmes pour un avenir prospère en Guinée

« Dans les mondes du travail – et ils sont divers – les femmes sont partout, l'égalité nulle part. Or pour comprendre le statut social, la place des hommes et des femmes dans la société, le travail reste une grille de lecture essentielle » (Margaret Maruani, *L'état des savoirs*, 2013). A travers le monde, les femmes contribuent de manière significative à la survie économique de leur ménage, leur communauté et à la croissance de leur pays en accomplissant un large éventail d'emplois et d'activités dans des secteurs peu valorisés (travaux domestiques, économie informelle, etc.).

Aujourd'hui, il est de notoriété publique que les femmes effectuent 66% du travail mondial et produisent la moitié de la nourriture mondiale mais vivent dans l'omerta. D'ailleurs, elles ne perçoivent que 10% des revenus et représentent 70% des franges les plus pauvres du monde.

Dans le monde, elles représentent 70% du 1,3 milliard de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Alors comment favoriser l'autonomisation économique des femmes ? Quel est alors l'impact social de cette autonomisation ? Exerce-t-elle une influence sur leur pouvoir de décision ? Permet-elle rééquilibrer les relations entre les hommes et les femmes ?

En ce qui concerne la Guinée, il est important de noter que les femmes représentent environ 52% de la population. Cependant, elles font face à une vulnérabilité économique chronique, étant souvent exclues de l'accès au patrimoine, au capital et à toute forme d'assurance sociale. Paradoxalement, elles démontrent des compétences avérées, une organisation souvent plus structurée et une sensibilité accrue aux problèmes de la société.

Au cours des dernières années, les autorités guinéennes ont lancé une politique visant à autonomiser les jeunes et les femmes afin de rajeunir l'administration publique. Cependant, les effets de cette politique sont discutables. Bien que la situation ait évolué, elle n'a pas véritablement progressé pour cette couche de la population considérée comme vulnérable. Il est essentiel de souligner que l'autonomisation est un processus qui débute par l'identification des cibles et des besoins, suivi d'une formation pluridisciplinaire couvrant des domaines tels que l'entrepreneuriat, la gestion, la vie associative et les compétences de la vie quotidienne.

Ainsi, pour atteindre l'autonomisation, il est nécessaire de compléter la formation par un appui financier (crédit ou subvention) destiné à la réalisation d'activités génératrices de revenus dans la perspective d'une réinsertion



Bintou KABA Directrice de Publication

socioéconomique réussie des groupes cibles. A cet effet, la stratégie consiste à renforcer les moyens de lutte contre les inégalités (VBG, MGF/E, mariages précoces, grossesses non désirées, etc) en outillant les communautés en matière de prévention contre ces fléaux et les épidémies. La contractualisation de partenariats contribuera aussi à la réalisation de l'autonomisation.

L'autonomisation des femmes englobe un aspect qu'il convient de souligner, à savoir que les femmes sont sous-représentées non seulement au sein du gouvernement, mais aussi dans les instances décisionnelles. Il est recommandé qu'elles soient représentées à hauteur de 30% au sein des institutions, tant publiques que privées, afin de mettre en valeur leurs compétences et de favoriser leur participation active au développement socioéconomique. Malheureusement, la réalité est tout autre.

À l'échelle mondiale, les gouvernements redoublent d'efforts pour répondre à ces préoccupations. Des stratégies sont déployées partout pour atteindre efficacement l'autonomisation des femmes. Dans cette optique, des conventions internationales ont été signées entre les États, des politiques nationales appropriées assorties de plans d'actions ont été élaborées et mises en œuvre, et des initiatives individuelles et collectives ont été lancées. Espérons que ces efforts seront bientôt couronnés de succès. Comme le dit l'adage : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Cependant, les femmes sont absentes dans instances de décisions des secteurs d'activités économiques notamment dans les banques, dans les assurances, dans les entreprises, etc. Elles sont très souvent reléguées au second plan même si dit-on, « elles constituent le baromètre de la société. »

SOMMAIRE



Publi-reportage

Groupe bancaire panafricain
La Banque Sahélo-Saharienne



Rencontre Avec...

Aboubacar Kagbè TOURE
Directeur Général de SOGUIPAMI



Économie

La bancarisation et l'impact sur l'économie nationale



Décryptage

Laye Sekou CAMARA
Directeur Général Électricité de Guinée (EDG)



Décryptage

Abdoulaye KONE
Directeur Général Adjoint EDG



Décryptage

Fodé SOUMAH
Directeur Général Adjoint de l'exploitation



Médias Awards Guinée 4 :
les organisateurs annoncent les couleurs avec des surprises de taille

ÉDITO

Changer le paradigme pour une autonomisation des femmes pour un avenir prospère en Guinée

3-3

Brèves...



Charles Wright ordonne des poursuites judiciaires contre Alpha Condé pour détention illicite d'armes et munitions, de trahison...



13 millions de dollars de la BAD pour renforcer la résilience aux changements climatiques.

Côte d'Ivoire : *Guillaume Soro, la politique en exil et la tentation russe.*



26-32

A la Une...

DIENG Christelle ZONGO

Directrice Générale de NSIA
Banque Guinée



18-24

Publi-reportage

La nécessité de reformer le secteur
urbain de l'eau en Guinée

**Avis d'Appel d'Offres
(AAO) Date :**
20 Novembre 2023

Référence : Projet de construction
de la ligne de transport
électrique 225 kV Manéah-Linsan (HTML).
AOI No : AOI/01/HTML/2023

62-63



dolon
MAGAZINE

MAGAZINE BIMESTRIEL

SIÈGE DE LA RÉDACTION

Conakry, Kaloum, Almamy
623 30 46 00 / 610 20 93 89

DIRECTRICE DE PUBLICATION

BINTOU KABA

CONSEILLER DE LA REDACTION

ABRAHAM KAYOKO DORÉ
ALHASSANE SOUARÉ
ALHASSANE BAH

RESPONSABLE DE LA REGIE

FODÉ LAMINE KABA

ÉQUIPE COMMERCIALE

FOUDIABA KEITA
BOUNTOURABI SIMANGAN
HAWA SIMANGAN

COMITÉ DE RÉDACTION

ABRAHAM KAYOKO DORÉ
SOUARÉ ALHASSANE
ALHASSANE BAH
BINTOU KABA

DIRECTEUR ARTISTIQUE

IDRISSA BANGOURA (VALDO)

COLABORATEURS

CELLULE DE COMMUNICATION SOGUIPAMI
CELLULE DE COM EDG
CELLULE DE COM SEG

PHOTOS

AFRICA DREAM STUDIO
FINANDO

Insertion Publicitaire

www.dolonmag.com

623 30 46 00 / 610 20 93 89

* Nous pouvons réaliser gracieusement votre annonce
* pour toute parution dans dolon MAGAZINE

Brèves...



Guinée : Charles Wright ordonne des poursuites judiciaires contre Alpha Condé pour détention illicite d'armes et munitions, de trahison...

À travers un courrier adressé ce lundi 20 novembre au Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry, le ministre de la justice et des droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, a ordonné d'engager des poursuites judiciaires contre l'ancien président déchu, Alpha Condé et Fodé Moussa Mara alias Général El SISI.

Ils sont accusés pour des faits présumés de « trahison, association de malfaiteurs et complicité de détention illicite d'armes et munitions. » La rédaction de Guinee-news vous propose ledit courrier dont elle s'est procurée copie :

Guinée News

Ghana: l'émergence des millionnaires agricoles dans les savanes



Le maïs, le soja et les produits d'élevage constituent l'essentiel de l'alimentation dans les savanes ghanéennes. Pour booster la production et limiter les importations dans une région vulnérable aux changements climatiques, le gouvernement et la Banque africaine de développement vulgarisent depuis quelques années l'accès aux financements, technologies et techniques agronomiques innovantes. Résultat : l'agriculture de subsistance laisse place à une agriculture de conservation et commerciale dans laquelle de nombreux entrepreneurs trouvent leur compte.

A Tamalé, principale ville du Nord du Ghana située à 620 km d'Accra, ce samedi de mai est un jour de travail comme les autres pour les agriculteurs. Mais pour Chief Youssif Abdellah, président de l'Association locale des agrobusinessmen, l'exercice consiste désormais en un débriefing avec ses chefs d'équipes, son entreprise agro-pastorale s'étant agrandie et impliquée à la fois dans la culture céréalière (le maïs et le soja, aliments de base dans la région) et l'élevage de poules, de pintades, de moutons et de chèvres.

latribune.fr

Guinée : Abdoul Karim Bangoura (AKB) à propos du Syli national : « Le problème avec notre football est que, on n'a pas la certitude... »



L'ancien international guinéen Abdoul Karim Bangoura dit AKB s'est exprimé, ce dimanche 19 novembre, sur les performances de Kaba Diawara, l'actuel sélectionneur de l'équipe nationale guinéenne. Cet ancien footballeur guinéen déplore le manque des résultats de l'entraîneur à la tête du Syli national de Guinée. A deux mois du début de la Coupe d'Afrique des nations

(CAN) prévue en janvier 2024 en Côte d'Ivoire, Abdoul Karim Bangoura se montre favorable au remplacement de Kaba Diawara à la tête de l'équipe. « Le problème avec notre football, on n'en a jamais la certitude. Parce que depuis deux ans, personne ne peut dire que notre entraîneur nous a sortis deux équipes 11 d'affilés. Ça c'est compliqué. On a des joueurs certes, mais on n'a pas une équipe qui est joueuse, qui peut nous produire des résultats. On n'a pas encore cette équipe-là. Aujourd'hui, moi, je n'ai aucune certitude parce que la CAN arrive à grand pas.

Guinee360



Côte d'Ivoire : Guillaume Soro, la politique en exil et la tentation russe

En exil depuis 2019, l'opposant vient d'être réélu à la tête de son mouvement. L'ancien président de l'Assemblée nationale espère ainsi toujours peser dans le jeu politique, malgré une perspective de retour sur le sol ivoirien qui paraît aujourd'hui nulle.



Burundi : 13 millions de dollars de la BAD pour renforcer la résilience aux changements climatiques

Dans le cadre de la mise en œuvre, dès janvier 2024, de la phase 1 du Projet d'appui au secteur de l'eau et au renforcement de la résilience aux changements climatiques (Paserec), le gouvernement burundais a reçu, le 5 octobre 2023, un financement, sous forme de prêt, de 13,15 millions de dollars de la Facilité.....

financialafrik.com



Viendra ou ne viendra pas ? Pendant un peu plus de quatre heures, les organisateurs de la convention d'investissement de Guillaume Soro se sont amusés avec la rumeur d'un retour imminent de leur leader, tenant en haleine les quelque 600 sympathisants regroupés dans la salle de réception de l'hôtel Belle Côte. « Il va revenir ! », promet-on à la tribune. « D'ailleurs, qui nous dit qu'il n'est pas déjà là, à Abidjan ? ». La salle bouillonne et certains commencent à y croire dur comme fer. « Il va débarquer, c'est sûr », chuchote un jeune homme à son voisin.

Malgré un dernier subterfuge de la porte-parole de Générations et peuples solidaires, Minata Zié, invitant l'auditoire à fixer la porte d'entrée, le scénario hollywoodien n'aura pas lieu. Et si son portrait trône en 4 par 3 au dessus de la scène principale, si son nom est mis à l'honneur par tous les intervenants, Guillaume Soro n'apparaît pas parmi les siens. Les membres de la « galaxie soroïste » – constellation de partis politiques, mouvements, club de soutiens ou associations pro-Soro – n'auront même pas de quoi se consoler avec une intervention vidéo de celui qu'ils surnomment « Président ».

Mais si la promesse n'a pas été tenue, l'organisateur Yéo Lassina assure que son retour est pour bientôt, et que cette convention d'investissement n'est qu'une répétition. « L'investissement a proprement parlé, nous l'attendons, parce que le candidat sera bientôt parmi nous. Dès qu'il sera là, vous allez voir ce ne sera pas dans une petite salle que nous allons le retrouver mais dans un stade ou ailleurs. »

rfi.fr/

Congo : Sommet des Trois Bassins: La République du Congo et la SNPC lancent ECO ZAMBA, un vaste programme de reboisement Brazzaville

La République du Congo annonce le lancement du projet "ECO ZAMBA" en partenariat avec la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) participant ainsi à la reforestation du pays. La préservation de la biodiversité et des forêts tropicales revêt une importance cruciale face au changement climatique. Le Sommet des Trois Bassins Forestiers Tropicaux, se tenant du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville, rassemble des dirigeants de l'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong en Asie du Sud-Est pour former une coalition mondiale.

NOËL À NEW YORK !

EXPERIENCE WITH AIR FRANCE



Décorations, lumières, musique et souvent neige... à Noël, New York se transforme !

PATINER SUR CENTRAL PARK

Chausser vos patins et direction Wollman Rink dans la partie sud-est de Central Park. Cette patinoire très prisée des New-Yorkais offre une magnifique vue sur les gratte-ciels de la ville. Sensations tout simplement imbattables !

ALLER VOIR LES ROCKETTES À RADIO CITY



Assister au légendaire Radio City Christmas Spectacular est devenu une véritable tradition à cette période de l'année. Entre musique, danse, humour et lumières, les fantastiques Rockettes vous feront vivre Noël avec des yeux d'enfant. Un classique !

Ce mois-ci, Air France vous plonge avant l'heure dans la féerie de Noël et vous invite à découvrir New York parée de ses habits de fête. À bord de la cabine Business, vous commencerez votre voyage dans les meilleures conditions en vous offrant le luxe d'un espace privilégié, cosy et intime avant de vous immerger dans l'ambiance hivernale de la bouillonnante et terriblement excitante Big Apple ! En décembre, toute la ville respire la magie de Noël. Voici, ce qu'il ne faut absolument pas rater !

ADMIRER L'ARBRE DE NOËL DU ROCKEFELLER CENTER

Paré de ses 30000 lumières, c'est l'un des plus célèbres sapins au monde, et le plus beau que vous pourrez contempler à New York ! Son illumination lance chaque année le point de départ des festivités dans la ville. Juste grandiose.

DU 1^{er} AU 30 NOVEMBRE 2023

-29%

SUR LA CABINE BUSINESS

AU DÉPART DE CONAKRY



*Tarif TTC, hors frais de service, soumis à condition et disponibilité.
Achetez jusqu'au 28 février 2023 pour des voyages jusqu'au 31 août 2023.
Réservez sur www.airfrance.com ou en agence Air France et au +224 664 202 203

AGISSONS POUR UN VOYAGE PLUS RESPONSABLE 

 MEMBRE DE
L'ALLIANCE
SKYTEAM

Carburant plus durable, nouveaux avions moins polluants,
éco-pilotage sur tous nos vols, retrouvez tous nos engagements
sur airfranceact.airfrance.com

AIRFRANCE

S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

BSIC GUINÉE

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) est un groupe bancaire panafricain, né de la vision des chefs d'Etats et de gouvernements de la communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). C'est une institution bancaire régionale, au capital social de 750 000 000 (Sept cent cinquante millions d'Euros). Le Groupe BSIC est un instrument moderne et une illustration éloquent de l'intégration économique de la sous-région du sahel et du Sahara.

Il est présent dans treize (13) pays à travers le continent africain, à savoir :

la zone UEMOA(7) : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger ; le Sénégal et le Togo ;
la zone CEMAC (2) : la République Centrafricaine, le Tchad ;
les autres zones monétaires (4) : la Gambie, la Guinée, le Soudan et la Libye.

La **BSIC-Guinée SA**, filiale du groupe BSIC au capital social de **GNF (200 000 000 000) deux cent milliards de francs guinéens** a été créée le 31 Juillet 2008. Elle a démarré ses activités le 4 Mai 2009 avec pour siège social sis à Conakry dans la commune de Kaloum, 7ème Avenue route du Niger. Elle s'est imposée comme une banque de référence pour le développement de l'économie nationale et s'appuie sur un réseau de correspondants bancaires internationaux de premier ordre.

NOS CORRESPONDANTS :

La BSIC-Guinée dispose, à travers le monde, de correspondants bancaires de bonne signature qui rendent très fluide les transactions financières et commerciales de sa clientèle à l'international (**BIA, UBAF, ARAB TURKISH BANK, NACB, ALWAHA BANK, BMCE, ACTIF BANK, ALUBAF, ARES BANK**).

NOS VALEURS :

Elles reposent fondamentalement

sur :
La confidentialité ;
La fidélité ;
La responsabilité ;
L'excellence ;
La discipline.

NOTRE MISSION :

La BSIC-Guinée SA, est une banque commerciale et d'investissement qui intervient dans tous les secteurs de l'économie nationale en offrant des produits et services bancaires adaptés aux besoins des particuliers, des Professionnels, des Entreprises et des Institutionnels. Elle a pour mission la collecte des ressources financières publiques et privées afin de les utiliser pour contribuer au financement du développement économique et social ainsi que du commerce extérieur.

NOS OBJECTIFS :

L'ambition du Groupe est de faire de la BSIC-Guinée un partenaire financier privilégié de l'Etat guinéen, des opérateurs économiques vivant en Guinée et à l'étranger en offrant des solutions adaptées et innovantes à leurs besoins. La BSIC-Guinée se veut comme une banque commerciale ayant une expertise et une qualité de service reconnues. Ainsi, la banque compte élargir sa part de marché de ressources et d'emplois à travers sa politique de digitalisation qui certes va contribuer de manière significative. Son objectif reste également l'adaptation de ses produits aux mutations et changements technologiques à travers la digitalisation de la banque.



Mr. Mouhamadou DIAGNE
Directeur Général



Mme BAH Kadiatou Maléya Diallo
Directrice Générale Adjointe
Chargée du Développement



Mr. M'Bemba SYLLA
Directeur Général Adjoint
Chargé des Opérations

NOTRE RESEAU :

Un réseau de quinze (15) Agences et un point de vente dont sept (7) Agences à Conakry et huit (8) en Province.

A CONAKRY

Agence Principale Kaloum

Bambéto

Madina Dispensaire (point de vente)

Hamdallaye

Kagbélen

Lambanyi

Madina Constantin

Matoto

EN PROVINCE

Boké

Forécariah

Kankan

Kamsar

Labé

Mandiana

N'Zérékoré

Siguiri

SECTEURS D'ACTIVITES COUVERTS :

Elle intervient dans les principaux secteurs d'activités de l'économie Guinéenne, à savoir :

Agriculture-Elevage-Pêche ;

Industries extractives ;

Industries manufacturières ;

Electricité-Gaz-Carburant ;

BTP ;

Commerce général et distribution ;

Transport-Entrepôt-

Communication ;

Banques-Assurances-Affaires

Immobilières ;

Services à la collectivité.

FINANCEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE :

La BSIC-Guinée, portée par sa vision panafricaine et en tant que banque citoyenne se doit de participer au financement de l'économie nationale.

A ce jour, la banque fait partie des acteurs-clés du financement du secteur de BTP du pays à travers les projets de référence suivants :

Marché de construction de la Route 2X2 Sonfonia-Kagbelen ;

Marché de réfection de la Route Kindia -Mamou ;

Marché de construction des infrastructures à l'Université de Gamal Abdel Nasser de Conakry ;

Marché de construction des infrastructures à l'Université de Labé ;

Marché de construction de trente (30) villas sis à la Cité Ministérielle de Donka au compte du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire;

Marché de construction et aménagement des Garnisons Militaires;

Marché de construction et aménagement des Ecoles Nationales de Police de Kagbelen et Kafiliah/ Boffa etc...

Cette démarche s'inscrit dans notre politique d'accompagnement et de financement des projets prioritaires de l'Etat dans l'exécution de son programme national de développement.

NOS PERFORMANCES :

D'une manière générale, l'ensemble des indicateurs de gestion de la banque a évolué de façon significative au cours des trois(3) dernières années grâce à l'engagement des dirigeants et du personnel.

Evolution du total bilan :

Le total bilan est passé de GNF 1 654 milliards au 31/12/2020 à GNF 2 551 milliards au 31/12/2022 soit une progression de 54%. Cette performance est due à la collecte des ressources auprès de la clientèle et l'escompte des titres de l'Etat.

Les Ressources clientèle :

La banque a su maintenir un niveau d'activité appréciable et résiliente, malgré un environnement marqué par l'épidémie de COVID-19 et la guerre Russo-Ukrainienne.

Les ressources clientèle ont connu une hausse de 37% sur la période 2020-2022, et se sont chiffrées à GNF 1 778 milliards au 31 Décembre 2022 contre GNF 1 290 milliards au 31/12/2020.

Les Emplois clientèle :

Au 31 Décembre 2022, l'encours global des crédits directs accordés à la clientèle est de (GNF 942 milliards) contre (GNF 680 milliards) au 31/12/2020, soit une progression de 38 %.

Les Titres de placement :

Au 31 Décembre 2022, les titres de placement se chiffrent à GNF 1 044 milliards et ont connu une hausse de 76 % par rapport à Décembre 2020 (GNF 592 milliards).

Ces performances réalisées sont le fruit de la bonne gouvernance, de l'engagement d'un personnel qualifié et dévoué, de la qualité et de la diversité des produits et services offerts à la clientèle.



BSIC
BANQUE SAHELO-SAHARIENNE
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE



7ème Avenue-Route du Niger, Commune de Kaloum



BP: 4614 Conakry



(+224) 626 26 26 46



bsic.guinee@bsicbank.com



Web: www.bsic-guinee.com

FAITES VOS TRANSACTIONS VIA BSIC WALLET

c'est rapide et sécurisé



GUCEG

GUICHET UNIQUE
DU COMMERCE EXTÉRIEUR
DE GUINÉE



NOS PROJETS :

La BSIC-Guinée a été la première banque à basculer en production avec les partenaires guichet unique de commerce extérieur en Guinée « GUCEG » et E-payment Tax « E-Tax » qui sont devenus aujourd'hui des produits digitaux les plus prisés en matière de collecte et sécurisation des recettes de l'Etat guinéen. Cette mise en production a été effective à partir du 31 mai 2022 et fait de la BSIC-Guinée le deuxième collecteur de recettes de l'Etat.

Pour ancrer cette digitalisation et faciliter l'accès de la banque en ligne au citoyen lambda, elle a privilégié la poursuite du partenariat avec les partenaires locaux tels que : ORANGE MONEY, MTN MoMo, PAYCARD etc. Actuellement, elle est très avancée sur le volet développement des API du projet Switch National notamment Mobile Instant Payment et TPE GAB dans le cadre de l'interopérabilité de l'écosystème guinéen initié par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) à travers la Guinéenne de Monétique « LA GUIM ».

Pour faciliter l'interconnexion de son système d'exploitation avec tout partenaire digital, BSIC-Guinée a misé sur l'acquisition de l'AIF dont les travaux ont déjà démarré. Le projet de construction du siège de BSIC-Guinée consti-

tue un des objectifs majeurs du Groupe BSIC assurant une politique d'ancrage dans les pays d'implantation de ses filiales et c'est dans ce cadre qu'elle a acquis un terrain situé à Koloma où elle projette la construction de son siège social. Les formalités pour le lancement des travaux sont en cours.

NOS AMBITIONS :

- Consolider les acquis et poursuivre le développement pour mieux renforcer notre position de la place;
- contribuer de façon significative au développement de l'économie nationale;
- construire un siège social répondant à la politique d'implantation durable du Groupe sur le continent et participer ainsi au renouveau urbain;
- poursuivre la politique de modernisation de la gestion des ressources humaines à travers la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour permettre aux collaborateurs d'avoir une meilleure visibilité sur leur carrière ;
- demeurer une banque de référence pour tous les acteurs économiques du pays ;
- maintenir une croissance harmonieuse.

BSIC-Net

Avec BSIC-Net, vous bénéficiez d'une application simple et sécurisée pour profiter des avantages du digital :

- Gérer votre compte via votre téléphone mobile
- Consultation de solde
- Virement interne
- Virement interbancaire
- Extrait de relevé de compte
- Edition de RIB
- Demande de réclamation
- Prise de rendez-vous.

Disponible sur



Available on the
App Store



GET IT ON
Google Play



GUCEG GUICHET UNIQUE
DU COMMERCE EXTERIEUR
DE GUINEE



Aboubacar Kagbé TOURE

Directeur Général de SOGUIPAMI

« Une gestion efficace du patrimoine minier doit contribuer significativement à améliorer les revenus de l'État »

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) sous la direction de M. Aboubacar Kagbé TOURE, se positionne comme un acteur majeur dans la valorisation du patrimoine minier de la Guinée. Dotée de nouvelles attributions, la SOGUIPAMI œuvre à l'accroissement des revenus de l'État et à l'essor du secteur minier guinéen.

Monsieur Touré, depuis 2022 vous êtes le Directeur Général de la SOGUIPAMI. Parlez-nous un peu de cette structure ?

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI S.A) est une société anonyme, dont le capital social est détenu à 100% par l'Etat guinéen. Elle a été créée par Décret D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011, en application des dispositions de l'article 29 et suivant la loi n° L/2011/005/CNT du 11 août 2011 portant constitution et gestion du patrimoine minier Guinéen. Ce Décret a conféré la personnalité juridique et l'autonomie financière et de gestion à la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI S.A).

La SOGUIPAMI, Société anonyme constituée selon les normes OHADA et soumise à une gestion de droit privé, a pour objet conformément à son décret de création qui sera modifié par le décret D/2015/016/PRG/SGG du 12/02/2015, la gestion des participations de l'Etat pour le compte de celui-ci dans les sociétés minières et

les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services dans lesquelles l'Etat est actionnaire.

Depuis sa création en 2011, la SOGUIPAMI avait été limitée dans ses activités. Sur proposition de son Conseil d'administration, le Chef de l'Etat a pris le décret D/2023/0027/PRG/CNRD/SGG du 23 janvier 2023 portant modification des statuts de la Société confiant ainsi à la SOGUIPAMI plus de missions et d'attributions dont :

- La gestion du patrimoine minéral ou options directement ou indirectement détenues par l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés industrielles et de services évoluant dans le secteur de l'extraction, du traitement, de la transformation, du transport et de la commercialisation des minerais et des produits dérivés, ainsi que les produits des emprunts effectués dans les conditions prévues par la législation en vigueur, en ce compris :

- La gestion et l'exercice du droit de commercialisation de l'Etat prévu à l'article 138-I du code minier ;

- La gestion et l'exercice du droit de préemption de l'Etat prévu à l'article 138-II du code minier ;

La gestion du portefeuille d'actions, de participations ou d'intérêts financiers et commerciaux de l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés d'extraction, de traitement, de transformation, de transport et de commercialisation de minerais et des produits dérivés.

Dans ces sociétés, la SOGUIPAMI : Désigne, au sein de leurs organes sociaux, les mandataires sociaux dont la nomination revient à l'Etat et s'assure de la cohérence de leurs positions ; Représente l'Etat aux assemblées générales.

Quelles sont les aspirations et réalisations de la SOGUIPAMI ?

La SOGUIPAMI aspire désormais à être présente sur toute la chaîne de valeur minière. C'est dans ce cadre qu'elle a développé une expertise dans l'accompagnement de nombreux investisseurs dans le secteur minier, afin d'accélérer le processus



« Notre démarche vise à améliorer les revenus de l'Etat et à valoriser le patrimoine minier. »

Rencontre Avec...

de passage de la phase de recherche à la phase d'exploitation. On peut citer les projets suivants :

1. Projet HOUDA avec la société SMB : permis d'exploration attribué à la SOGUIPAMI (Société Guinéenne du Patrimoine Minier) par arrêté N°A/2017/3597/MMG/SGG en date du 29 Août 2017 (en exploitation) ;

2. Projet de bauxite de SANTOU par la société TBEA (en construction) ;

3. Projet de bauxite de Boffa par la société CHALCO (en exploitation) ;

4. Projet d'or de la Société minière de Mandiana SMM (en exploitation).

Au titre de ses projets propres, la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) est titulaire de trois (03) permis de recherche minière sur l'or et le diamant, à savoir :

• Deux permis de recherche d'or dans la préfecture de Siguiri couvrant respectivement une superficie de 90,03 km² (22270) et 90,72 km² (22271), suivant les Arrêtés N° A2020/3062/MMG/SGG (22270) et N° A2020/3063/MMG/SGG (22271) ;

• Un permis de recherche de diamant couvrant une superficie de 20.4747 km² suivant l'arrêté N° A/2021/721/MMG/SGG (22307) dans les préfectures de Kissidougou et Kérouané.

Dans le cadre de notre mission promotionnelle, l'Etat nous a confié le permis de Nickel-Cobalt de Gogota, couvrant une superficie de 92 km² suivant l'arrêté d'octroi N° A/2022/669/MMG/SGG du 11 Avril 2022. Ce permis est en phase de due diligence avec la société SIMHA.

Comment la SOGUIPAMI gère-t-elle les participations de l'État dans les sociétés minières et industrielles ?

Pouvez-vous donner des exemples concrets de sociétés dans lesquelles vous gérez ces participations ?

De par la loi, l'Etat détient des participations gratuites dans toutes les sociétés minières en phase d'exploitation. Dans ces sociétés, la SOGUIPAMI désigne au sein de leurs organes sociaux, les mandataires sociaux dont la nomination revient à l'Etat et s'assure de la cohérence de

leurs positions ; représente l'Etat aux assemblées générales, met en œuvre les décisions et orientations de l'Etat actionnaire en ce qui concerne la stratégie de ces sociétés et veille aux intérêts patrimoniaux et au paiement des dividendes de l'Etat. Cela passe par une évaluation régulière de la gestion des sociétés minières.

La SOGUIPAMI gère les participations dans les sociétés en phase d'exploitation suivantes : CBG, SAG, SMD, SMB, BAM, SMM, CHALCO, ASHAPURA.

Quel a été le résultat de la SOGUIPAMI en 2022 ?

Au cours de l'année 2022, la SOGUIPAMI a réalisé : Un Chiffre d'affaires et autres produits de **GNF 135.246.887.707** contre **GNF 67.773.683.536** en 2021 ; Un bénéfice avant impôt de **GNF 114.697.587.416** contre **GNF 20.252.415.305** en 2021 ; Un résultat net de **GNF 80.060.311.316** contre **14.403.826.716** en 2021 ; Impôts sur le bénéfice de **GNF 34.637.276.100** contre **GNF 6.173.068.593** en 2021 ; La situation de la trésorerie s'est





**Aboubacar
Kagbè TOURE**
DG SOGUIPAMI

améliorée de **GNF 88 milliards** passant de **GNF 32 milliards** au 1er Janvier 2022 à **GNF 120 milliards** au 31 Décembre 2022. Sur ce résultat, la société a payé au Trésor public en termes de dividendes **GNF 50 milliards** et en impôt sur les sociétés **GNF 34 milliards**.

Quels sont les perspectives d'évolution de la SOGUIPAMI ?

Avec l'accroissement des activités du secteur minier qui est l'un des plus stratégiques pour l'économie guinéenne, la SOGUIPAMI compte jouer un grand rôle pour l'accroissement des revenus de l'Etat et l'améliora-

tion des conditions de vies des communautés nationales impactées. Dans son plan stratégique quinquennal (2023-2027), la Direction générale s'est fixée comme objectif de :

- Détenir des permis miniers promotionnels pour leur transfert aux investisseurs en phase d'exploitation ;
- Accroître les revenus provenant de l'exercice du droit de commercialisation de la part de minerai de l'Etat ;
- Mettre en place une stratégie efficace de mise en œuvre du droit de transport maritime de minerai par l'Etat en partenariat avec une entité

nationale et/ou étrangère ;

- Détenir un ou des permis d'exploitation, opérés directement par la SOGUIPAMI ou par des sous-traitants directs sur des substances à faible besoin capitalistique ;
- Diversifier, augmenter et pérenniser les revenus de la société par des activités complémentaires et des placements financiers.

Je vous remercie.
Par **Alhassane BAH**

La nécessité de reformer le secteur urbain de l'eau en Guinée

Périmètre actuel de la SEG

Le périmètre actuel de service de la SEG couvre 4,9 millions d'habitants en 2020, dont 53% dans le Grand Conakry. Des extensions ou projets d'extension du périmètre de la SEG ont été identifiés via deux schémas directeurs (AEP



Grand Conakry et AEP 26 villes de l'intérieur). Le taux de desserte en eau potable sur le périmètre de la SEG, qui atteint 22% en moyenne, est très faible comparé à l'objectif de desservir l'ensemble de la population urbaine de Guinée à l'horizon 2030. On note un important déficit d'offre en eau au regard des besoins en eau de la population urbaine, en moyenne de 55% sur le périmètre de la SEG. La production théorique par personne par jour dans l'aire de service est de 31 litres par jour

par habitant, loin des niveaux de consommation attendus en milieu urbain (60 l/j/habitant en zone urbaine dense).

Des performances techniques faibles :

La distribution d'eau est fortement discontinue, variant de quelques heures d'approvisionnement par jour à tous les deux jours du fait des capacités de production insuffisantes, d'une pression trop faible et des coupures d'énergie ;

Les pertes en eau représentent 43% du volume produit sur l'ensemble du périmètre de la SEG en 2022 ; Les ouvrages et équipements hydrauliques sont globalement en mauvais état et nécessitent d'importantes réhabilitations. Les branchements constituent notamment un problème majeur, occasionnant des pertes de près de 36m³ perdu par jour et par branchement sur le Grand Conakry ;

Si la qualité de l'eau distribuée semble bonne, il faut noter une potentielle dégradation de la qualité de l'eau brute : certaines sources d'eau importantes, telles que le barrage des Grandes Chutes alimentant le Grand Conakry, sont menacées par la pollution notamment provenant des exploitations minières de bauxite.

La capacité de production d'eau potable étant nettement inférieure à la demande, il apparaît primordial d'augmenter les capacités des ouvrages de production d'eau pour assurer un accès à l'eau potable par tous les Guinéens vivant en zone urbaine. Ces investissements doivent inclure également des travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux et des équipements hydrauliques (branchements et compteurs), toujours dans l'optique de desservir en eau un plus grand nombre et de résoudre le problème de vétusté.

Afin d'être performante sur sa mission, il est primordial pour la SEG de Mettre en œuvre les schémas directeurs d'alimentation en eau potable du Grand Conakry et des 26 villes de l'intérieur.

Améliorer les connaissances des réseaux en renforçant et mettant à jour régulièrement le SIG (Système d'Information Géographique) de la SEG à l'échelle de tout son périmètre d'intervention ; Lancer des campagnes de recherche de fuites sur les réseaux les plus anciens afin de remplacer et/ou réparer les canalisations les plus endommagées ; Améliorer les connaissances des volumes d'eau produits et consommés avec des campagnes d'installation de compteurs privatif et sur les réseaux ; Renforcer les stocks de matériels, pièces de rechange, équipements, instruments de mesure pour permettre une meilleure maintenance préventive et d'urgence. Procéder à une refonte de la grille tarifaire qui soit plus

adaptés aux profils de consommation des différents abonnés

Le plan de redressement de la SEG nécessite :

Le rétablissement de l'équilibre courant de la SEG à un niveau de performance satisfaisant (équilibre du compte de résultat), qui passe par :

L'augmentation des moyens affectés à l'entretien/maintenance, la recherche de fuite, la lutte contre la fraude ;

La mobilisation de subventions d'équilibre transitoire ;

La mise en œuvre d'un plan d'investissement, avec une prise en charge privilégiée des investissements par l'État et/ou les bailleurs de fonds afin de ne pas en faire supporter le coût à la SEG et donc ses usagers (du moins dans un premier temps) ;

La définition et mise en place d'un cadre de régulation tarifaire adapté. L'apurement du passif accumulé (redressement du bilan).

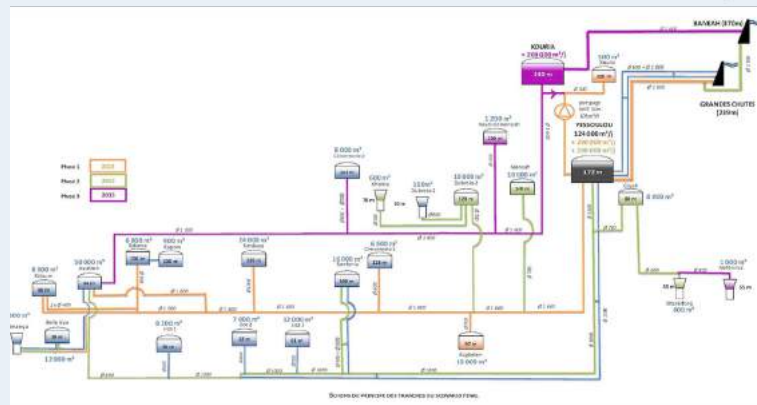
Le plan de redressement de la SEG passera par l'adoption d'une nouvelle grille et politique tarifaire afin de contribuer au financement du service public d'eau potable.

Mobilisation des financements pour les investissements

Afin de financer les investissements prévus dans les deux schémas directeurs, le gouvernement guinéen a annoncé la prise en charge de 20% du montant des investissements lors du Forum de l'eau en Mai 2023, soit un montant estimé à 540 millions de dollars US. Bien que l'essentiel des financements devant provenir des bailleurs de fonds traditionnels, des financements privés sont envisagés sur des unités de production bien ciblées pour combler le gap du besoin en investissement, mais cela entraînera nécessairement un renchérissement du coût de la production d'eau pour la SEG.

En effet, les contributions annoncées à date, notamment des bailleurs de fonds traditionnels, ne sont pas suffisant pour financer les investissements nécessaires pour l'atteinte de l'accès universel à l'eau potable en milieu urbain.

ETUDES DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) DU GRAND CONAKRY ET DE MODELISATION



Desserte en eau : La vision ambitieuse de la SEG d'ici 2027

La Société des Eaux de Guinée (SEG) s'est fixée une vision ambitieuse : devenir une entreprise émergente et performante d'ici 2027, avec une priorité indiscutable, celle de satisfaire sa clientèle en fournissant de l'eau potable de qualité en quantité suffisante à l'ensemble de la population. Pour concrétiser cette vision audacieuse, la SEG a élaboré un plan stratégique solide, mettant en avant des leviers prioritaires destinés à transformer l'entreprise en misant sur la réalisation de plusieurs projets.

L'un des piliers essentiels de la nouvelle vision de la SEG est la valorisation de son capital humain. L'entreprise reconnaît que ses employés sont sa plus grande ressource. Afin de favoriser un environnement de tra-

vail optimal, la SEG s'engage à améliorer le bien-être de ses employés et à promouvoir un dialogue social responsable. Elle prévoit également de renforcer son expertise métier, d'accompagner le développement de ses équipes, et de répondre aux enjeux futurs. La digitalisation des processus RH est également au programme pour gagner en efficacité.

Les équipes de la SEG ont bénéficié d'une formation sur Microsoft Excel avancé dans le but d'acquérir des outils, techniques et la méthodologie leur permettant d'accroître leur productivité, ainsi que la maîtrise du logiciel PowerPoint, dans le cadre d'un accompagnement de la Société Wallonne des Eaux (SWED).La.





Formation des exploitants à Tunis **Le nouveau logiciel du système de gestion clientèle.**

Pour garantir une efficacité opérationnelle maximale, la SEG a entrepris la mise à jour de ses procédures et processus. L'objectif est de documenter l'ensemble de ces procédures, de les vulgariser au sein de l'entreprise, et de renforcer le respect des processus établis. Cette démarche vise à réduire les fraudes, à améliorer les encaissements et le recouvrement, et à maîtriser les risques opérationnels. 217 collaborateurs ont suivi les séances d'appropriation des fiches de poste.

La digitalisation, est un autre axe clé du plan de transformation de la SEG. L'entreprise prévoit de concevoir, développer et déployer des outils informatiques pour faciliter le travail de ses employés. La dématérialisation des processus internes est également un objectif important, de la SEG, tout en améliorant les conditions de travail. Cette initiative vise à maîtriser les risques liés aux systèmes d'information et à renforcer la capacité de la SEG à délivrer des services de qualité.

Acquisition d'un système de gestion clientèle intégré (logiciel et infrastructure de réseaux) pour la société des eaux de guinée (SEG-SA) : la mise en place du nouveau Système d'Information Commerciale a mis en évidence la convergence entre les besoins d'évolution de la gestion des agences et la solution logicielle proposée. Améliorer ses relations avec ses clients, c'est un autre engagement de la Société des Eaux de Guinée à travers l'établissement d'un dialogue social avec les citoyens, collecter les données clients, adapter les services aux besoins de la clientèle, et améliorer la couverture en eau potable. Cette démarche a pour objectif de répondre ef-

ficacement aux principales insatisfactions des clients, d'augmenter le nombre de clients, et de développer de nouveaux services pour mieux répondre aux besoins.



La SEG a mis en place un cadre de dialogue social pour le renforcement de la relation client auprès de la population et la sensibilisation de la population autour de la politique de la société.

Des ateliers et une enquête terrain ont permis de rencontrer des acteurs de l'écosystème du secteur de l'eau, à l'échelle centrale et locale (ministères et collectivités) et au niveau de la société civile.



La fraude et les branchements clandestins sont des pratiques qui nuisent à l'entreprise. Pour y remédier, elle envisage d'investir dans la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) en ligne pour cartographier l'ensemble de son patrimoine. Cette technologie permettra de réduire les fuites d'eau, de lutter contre les fraudes et les branchements clandestins, tout en améliorant la gestion des réseaux de distribution. Dans sa vision, la SEG envisage de créer un laboratoire central d'analyse de la qualité de l'eau, équipé des dernières technologies et conformes aux normes internationales. Ce qui pourra garantir la qualité des services et permettre de maîtriser les risques environnementaux.

SYNTHESE DU CONTRÔLE DANS LES AGENCES				
Situation des clandestins:				
N°	Agences	Nombre de clandestins		Observations
		découvert	régularisé	
1	Matoto	1 116	776	Mai à décembre 2022
2	Kountia	947	222	Mai à décembre 2022
3	Yimbaya	580	153	Janvier à Mars 2023
4	Wanindara	1 010	613	Avril à Aout 2023
5	Cimenterie	88	25	En cours
Cumul		3 741	1 789	



Conakry accueille le 22e Congrès de l'AAEA en 2024.

Le Directeur général de la Société des Eaux de Guinée, Aboubacar Camara, a souligné l'importance de cette vision lors du lancement de la 22e édition du Congrès International et Exposition de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAEA), prévue du 18 au 22 février 2024 au Palais du peuple. Le thème du congrès, "Soutenir le développement humain en Afrique à travers les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement," résonne avec les enjeux majeurs auxquels la SEG fait face. Aboubacar Camara a noté que l'eau et l'assainissement vont bien au-delà d'être de simples ressources vitales. Ils sont, dit-il, des moteurs du développement humain, des cataly-

seurs de la croissance économique et des piliers de la santé publique. C'est en améliorant la qualité de vie de millions de personnes en Afrique que l'eau et l'assainissement jouent un rôle essentiel.

« Le congrès de l'AAEA est l'occasion de se réunir avec un objectif commun : partager nos connaissances, nos expériences, et nos idées, dans l'espoir de trouver des solutions novatrices et durables qui auront un impact positif sur nos communautés. Nous sommes ici pour forger des partenariats solides et pour mettre en lumière les opportunités d'investissement. Ce thème, "Soutenir le développement humain en Afrique à travers les investissements dans le secteur de l'eau et

de l'assainissement," est un appel à l'action. Il nous rappelle que nous avons la responsabilité collective de faire la différence, de créer des opportunités, et d'ouvrir des portes pour les générations futures », a-t-il affirmé. Il a également salué l'engagement inébranlable du Gouvernement envers le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement, montrant ainsi un exemple inspirant de leadership. Cet événement de dimension internationale, prévu du 18 au 22 février 2024 à Conakry, regroupera environ 3 000 participants d'Afrique et d'ailleurs dont des professionnels du secteur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Environnement, des fabricants et fournisseurs de matériels hydrau-



liques, des concepteurs de solutions et des bailleurs de fonds. Il permettra à la Guinée :
d'avoir l'opportunité d'abriter un évènement de dimension internationale pour vendre son image, permettre sa découverte et faire connaître ses potentialités ;
d'attirer l'attention des investisseurs et susciter l'intérêt des Bailleurs de Fonds pour un meilleur accompagnement du secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;
de saisir la plateforme du congrès pour faire un vaste plaidoyer à l'endroit des Dirigeants et Décideurs politiques et des Partenaires Techniques et Financiers pour

un meilleur accompagnement du secteur de l'Eau et de l'Assainissement. La vision et les efforts de la Société des Eaux de Guinée reflètent une quête noble : celle de soutenir le développement humain en Afrique à travers des investissements stratégiques dans l'eau et l'assainissement. C'est une démarche qui ne peut que profiter à la population guinéenne et à l'ensemble du continent africain.

Par **Alhassane BAH**

dolon
MAGAZINE

www.dolonmag.com

DOLON MAGAZINE
Almamy Immeuble kaloum
00 224 623 30 46 00
doloninfo@dolonmag.com
bintoukaba@dolonmag.com



Le Media proche de vous



CANAL+ 254

Stratimes 112

SODITEV 26

Easy TV 06



CANAL 559



DIENG Christelle ZONGO

Directrice Générale de NSIA
Banque/Guinée

Promue Directrice Générale de la NSIA BANQUE/Guinée en septembre 2020, Madame DIENG Christelle ZONGO est la première femme à occuper ce poste en Guinée. Cette brave Dame à l'allure feutrée, est bardée de hautes compétences dans le domaine bancaire qu'elle maîtrise avec une facilité hors du commun. De contact facile, Mme DIENG a livré ses objectifs et les priorités de NSIA BANQUE avec des approches louables, douées d'exemples pour toute la gent féminine.

Qui est Mme DIENG Christelle ZONGO et parlez-nous de votre parcours ?

Je suis Directrice Générale de NSIA Banque/Guinée depuis septembre 2020. Mon parcours au sein de cette filiale du Groupe NSIA a débuté en 2013 en tant que chef de Département des Grandes Entreprises avant de poursuivre avec les responsabilités de Directrice d'Exploitation, de Directrice Centrale d'Exploitation puis de Directrice Générale Adjointe.

Avant NSIA, j'ai occupé des postes chez UBA/Guinée, Shell/Guinée et au cabinet de conseil Performances Management Consulting au Burkina Faso.

Au plan académique, je suis titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires obtenu au Maroc, complété par une formation double diplômante en France à SupdeCo Montpellier. Enfin, à l'entame de mes premières responsabilités comme Directrice, j'ai suivi le programme de l'IFG Executive Education ; conclu par Global Executive MBA. Cette présentation serait incomplète si je ne précisais pas que

je suis mariée depuis maintenant 17 ans et mère de trois enfants qui font mon bonheur.

Qu'est-ce qui vous a prédestinée à ce parcours remarquable. Un parcours qui fait de vous aujourd'hui, l'unique femme Directrice Générale dans le secteur bancaire en Guinée ?

Certaines qualités, actions et circonstances peuvent favoriser l'évolution professionnelle d'une femme et son accès aux fonctions de Directeur Général dans le secteur bancaire. Cela peut inclure une solide formation, une expérience professionnelle pertinente, des compétences en leadership, en stratégie mais surtout une grande résilience, de la persévérance et de l'ambition. En clair, il faut disposer de qualités professionnelles et humaines avérées. Une carrière est souvent le résultat de rencontres qui se transforment en opportunités. J'ai eu ainsi la chance de travailler avec des managers qui m'ont fait confiance et ont cru en mon potentiel, parfois avant que je ne le fasse moi-même. Je suis profondément reconnaissante envers toutes ces personnes. Comme le dit un adage « derrière chaque femme qui réussit, se tient

un homme compréhensif » et dans mon cas, mon époux et mon père ont joué des rôles déterminants.

Il est également important de souligner que le groupe NSIA promeut activement la diversité du genre, facilitant ainsi l'ascension de femmes talentueuses vers des postes de direction. C'est l'une des priorités du Groupe NSIA.

Êtes-vous un manager aux mains de fer dans des gants de velours ou un manager pur et dur ?

Je me qualifierais plutôt comme un manager aux mains de fer dans des gants de velours. En effet, je suis déterminée à atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration ; ce qui peut nécessiter parfois des décisions et des actions fermes. Cependant, l'atteinte des objectifs ne peut être réalisée qu'avec une participation effective de chaque collaborateur. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'à NSIA/BANQUE nous mettons le capital humain au cœur de notre stratégie. Cela se tra-



DIENG Christelle ZONGO
DG NSIA BANQUE



duit entre autres par un accompagnement conséquent pour favoriser le renforcement des capacités de nos collaborateurs, à travers de la formation, un partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les autres filiales bancaires du Groupe NSIA. Il est donc primordial de veiller à améliorer de manière continue le climat social et être à l'écoute des principales préoccupations de mes

collaborateurs. Mon principal objectif est de trouver un équilibre entre la réalisation des résultats et le bien-être de l'équipe afin d'atteindre de manière efficace nos objectifs. Comme manager, je suis à l'écoute de mes équipes et je veille à exercer un management d'excellence. Je suis convaincue qu'une autorité sans exemplarité est une source de difficultés.

Comment se positionne la banque NSIA ces dernières années en Guinée sur ses différents segments d'activités ?

NSIA BANQUE/Guinée a choisi d'investir davantage dans la digitalisation de ses process et de ses produits afin de proposer un parcours client plus souple. Pour la banque de détail, nous avons développé notre application mobile NOVA PLUS et avons lancé cette année notre produit Bank to Wallet. Nous avons accru notre présence en ligne pour répondre aux besoins évolutifs de nos clients, après avoir établi des partenariats stratégiques avec des institutions financières pour offrir des solutions de financement qui répondent aux besoins de nos clients.

Par ailleurs, nous nous adaptons aux besoins de nos clients et c'est en cela que notre gamme de produits et services s'étoffent pour leur donner satisfaction.

Enfin, il faut relever que notre produit de banque en ligne fait peau neuve afin de faciliter toujours plus la gestion de la trésorerie et des opérations courantes de nos clients entreprises.

NSIA Banque s'adapte aux évolutions du secteur et des investissements sont faits et continueront de se faire dans le digital.

NSIA est présente en Guinée depuis 2011 après le rachat de la BIAO.

Quelle est votre appréciation du marché bancaire et financier en termes de potentialités et d'opportunités ?

Le potentiel du marché bancaire en Guinée est aligné à la richesse du pays en termes de ressources naturelles sur le plan agricole, minier, énergétique et hydraulique. L'exploitation effective de ce potentiel permettrait de réaliser pleinement celui de la Guinée sur tous les plans et par conséquent celui du marché bancaire. Quant aux opportunités qu'offre le marché bancaire pour les institutions financières, elles sont

multiples. De manière non exhaustive nous pouvons énumérer :

-La diversification des produits d'épargne que le marché financier propose afin d'inciter les populations à épargner à long terme. Dans le cadre de la synergie de nos actions avec NSIA/Assurances, nous proposons à nos guichets les produits dénommés NSIA retraite et NSIA étude, qui sont des produits d'assurance épargne permettant de préparer pour l'un, la retraite, et pour l'autre, le projet d'études des enfants.

-La hausse du niveau de ressources longues permettrait aux banques de financer plus aisément, tout en respectant les différentes exigences réglementaires, les projets immobiliers pour tous les segments de marché sur des durées plus longues. Il en résulterait des échéances de remboursement plus souples.

-L'ambitieux plan de développement des infrastructures entamé et l'existence d'un cadre légal et réglementaire favorisent l'établissement de partenariats publics privés qui pourraient être financés totalement



NSIA
BANQUE

ou en partie par le secteur bancaire guinéen.

Malgré la présence de nombreuses banques (19 banques agréées) pour soutenir son économie, la Guinée a l'un des taux de bancarisation les plus faibles de la zone CEDEAO. Selon vous quelles en sont les causes ?

Ce faible taux peut être attribué à plusieurs facteurs n'ayant aucun lien avec le nombre de banques en activité sur le territoire guinéen. A cet effet, nous pouvons relever :

-Le faible niveau de revenu de la population, qui limite fortement l'accès aux services bancaires pour de nombreux citoyens.

Cependant, le reclassement de la Guinée en Pays à revenu intermédiaire qui a longtemps été classée parmi les pays à revenu faible ainsi que la relance d'importants projets prioritaires du gouvernement devraient permettre une amélioration perceptible des revenus de la population.

-Le faible maillage du territoire dans la mesure où certaines localités ont un accès limité aux infrastructures bancaires. Cela rend difficile l'ouverture de compte pour de nombreuses personnes. Des solutions alternatives et innovantes se déploient dans le secteur bancaire en général afin de pallier cette faiblesse.

-Le niveau important du secteur informel dans l'économie guinéenne.

Toutefois, les initiatives mises en place par l'APIP, permettent de faciliter la formalisation des entreprises ; cela se traduit, selon leurs statistiques, par une hausse de 21% en moyenne du nombre d'entreprises créées depuis 2018.

NSIA/Banque mène un certain nombre d'actions afin d'emmener les acteurs du secteur informel à se bancariser. Cela nécessite une certaine pédagogie que nous nous attelons à avoir ; particulièrement auprès des acteurs des secteurs d'activités prioritaires pour la banque.

Comment NSIA/Banque participe-t-elle à la bancarisation des populations actives de la Guinée ?

L'ambition du Groupe est de permettre au plus grand nombre d'accéder à des solutions de qualité, adaptées et innovantes. Cette ambition conduit les orientations stratégiques que nous avons identifiées et mises en place qui devraient permettre d'accroître le niveau de bancarisation de nos populations.

Cela se traduit par l'élargissement de notre réseau d'agences, l'objectif étant d'être présent dans chacune des régions de la Guinée. Aussi, le processus de digitalisation entamé permet d'une part de pallier le faible maillage de territoire, d'autre part, de permettre à nos clients d'avoir accès à leurs comptes et d'effectuer des transactions en tout temps.

Enfin, pour favoriser l'inclusion financière nous œuvrons à élargir la

gamme de produits afin d'être accessible au plus grand nombre.

Quel est votre apport dans le soutien des PME ?

Les PME jouent un rôle essentiel dans l'écosystème économique guinéen et constituent donc des acteurs incontournables. Partant de ce postulat, elles font partie de nos cibles essentielles.

En tant que banque, notre rôle dans le soutien des PME est essentiel pour favoriser leur croissance et leur succès.

Nous proposons en plus des services classiques :

- des solutions de financement adaptées à leurs besoins pour les aider à se développer ou investir dans leur entreprise ;

- des services de paiement sécurisés et efficaces qui facilitent les transactions commerciales, le paiement des fournisseurs et la gestion de leur trésorerie.

Notre organisation actuelle nous permet d'avoir un département en charge des PME.

Avec le soutien de la Société Financière Internationale (SFI), une organisation du Groupe Banque Mondiale, nous avons procédé à une refonte de notre démarche commerciale à l'endroit des PME. Un diagnostic a été établi afin d'identifier leurs besoins, les freins liés à leur accompagnement ainsi que les produits que nous proposons.

Cela a permis d'aboutir à la mise en

place d'un programme de renforcement des capacités qui se fera en deux phases, en interne puis en externe à l'endroit des PME.

Notre catalogue de produits évolue pour tenir compte des conclusions du diagnostic établi.

En matière de garantie éligible, nous avons noué des partenariats avec la SFI et AGF (African Guarantee Fund) à l'effet d'avoir des garanties de portefeuilles pour remédier aux difficultés rencontrées par les PME dans la fourniture de ces garanties à la banque.

Toutes ces initiatives nous permettent d'accroître notre niveau de financement à leur endroit.

Notre objectif global est de soutenir la croissance des PME en leur proposant des solutions financières et des conseils adaptés à leurs besoins spécifiques. Cela nous permet de contribuer à stimuler l'économie locale. Comme banquiers, nous jouons également un rôle de conseil pour nos clients PME dans le but d'accompagner leur développement. Cette mission passe notamment par l'application d'une politique commerciale de proximité avec les dirigeants des PME.

NSIA/Banque a-t-elle une initiative de financement axée sur les entreprises dirigées par des femmes en Guinée ?

Nous sommes en partenariat avec des institutions financières qui nous permettent de proposer des





conditions de financement spécifiques pour les entreprises dirigées par des femmes.

L'objectif étant de réduire les risques liés aux portefeuilles de PME féminines et de pallier en partie aux contraintes de garantie auxquelles les femmes entrepreneurs peuvent être confrontées lors de l'accès aux prêts. Nous leur accordons une écoute particulière afin d'apporter des conseils et orientations pertinentes pour leur permettre de poursuivre le développement et de pérenniser leurs entreprises.

Quel est votre plus grand défi ?

En tant que femme, mon plus grand défi est de m'assurer de maintenir l'équilibre entre ma vie familiale et ma vie professionnelle.

En tant que Directrice Générale, il sera plutôt nécessaire d'assurer la croissance de NSIA BANQUE dans un environnement en constante évolution, tant sur le plan économique, réglementaire, technologique... Il faut préciser que l'alignement stratégique et l'adhésion du personnel restent un important défi qui va avec son lot d'obstacles à franchir.

Quelles sont vos perspectives pour les prochaines années ?

A travers notre plan stratégique quinquennal nous avons redéfini nos cibles prioritaires dont font partie les PME. De cela découlent des actions précises qui sont mises en œuvre.

Nous entamons une phase active aujourd'hui qui nous permettra d'augmenter significativement dans les années à venir le niveau de notre accompagnement aux PME/PMI et à très court terme nous serons plus actifs sur le plan du commerce international avec un élargissement de la gamme de produits que nous proposons à notre clientèle. Nous serons également plus actifs en matière d'éducation financière afin d'être un acteur pleinement impliqué dans la bancarisation de la population.

NSIA/Banque est résolument engagée envers l'innovation, la croissance et la durabilité tout en restant au service de nos clients.

Avez-vous un mot de la fin ?

Tout d'abord, NSIA/Banque remercie sincèrement tous ses clients pour leur fidélité et la confiance placée en notre institution. Nous réitérons notre engagement à œuvrer davantage pour la satisfaction de leurs besoins.

Le Groupe NSIA entend participer au développement économique et social des différents pays d'implantation. Nous resterons donc un acteur qui œuvrera à favoriser l'inclusion financière. Nous allons accroître notre accompagnement financier des PME locales, notre objectif étant de participer activement à la création de champions nationaux voire sous-régionaux.

Enfin, aux jeunes femmes, je tiens à rappeler que le monde des affaires est un espace où chacune d'elles peut briller. La détermination, l'intelligence et la persévérance sont des atouts féminins parmi les plus précieux.

Le succès n'a pas de genre, poursuivez vos rêves, travaillez dur et soyez fières de vos accomplissements.

Vous avez un rôle à jouer dans la transformation du monde des affaires; pour y parvenir, ayez confiance en vous et ayez le courage de prendre des risques.

Je vous remercie

Par **Bintou Kaba**



BANK to wallet

Votre banque avec vous,
partout et en sécurité !

Avec **Bank to Wallet**, réalisez toutes vos transactions bancaires de votre compte NSIA vers Orange Money et vice-versa.

Composez le code ***144*5#** :

- ✓ **Retrait** : Envoi d'argent de son compte NSIA Banque vers Orange Money ;
- ✓ **Dépôt** : Envoi d'argent de son compte Orange Money vers NSIA Banque ;
- ✓ **Consultation de votre solde en banque.**

LA BANCARISATION ET L'IMPACT SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

La bancarisation, également connue sous le nom d'inclusion financière ou de pénétration bancaire, joue un rôle important en influençant l'économie nationale d'un pays. Il fait référence au processus d'augmentation du pourcentage de la population ayant accès et utilisant activement les services financiers fournis par les banques et autres institutions financières. Il comprend l'utilisation, l'accès et la qualité de ces services au profit de la population d'un pays. Le niveau de bancarisation dans un pays peut avoir plusieurs implications sur l'économie nationale qui seront présentées dans cet article.

Comment mesurer la bancarisation ?

Il serait important de commencer à donner une idée du concept de bancarisation et de disposer d'indicateurs ou de mesures qui pourraient montrer dans quelle mesure les individus et les entreprises ont accès et utilisent les services financiers formels fournis par les banques et autres institutions financières. Pour mesurer la bancarisation, plusieurs indicateurs et mesures peuvent être utilisés. On peut lister les éléments suivants:

Pénétration des comptes bancaires : il s'agit d'une mesure de base du pourcentage de la population ou de la population adulte disposant d'un compte bancaire actif. Il peut être ventilé en fonction de caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe, le revenu et le lieu.

Densité des guichets automatiques : le nombre de guichets automatiques par habitant ou par kilomètre carré est un indicateur de l'accès aux espèces et aux services bancaires de

base. **Densité des agences :** Le nombre d'agences bancaires par habitant ou par kilomètre carré est un indicateur de l'accès physique aux services bancaires. Dans certains cas, cela peut être complété par des fourgons ou des kiosques bancaires mobiles.

Possession d'une carte de crédit : le pourcentage de la population possédant une carte de crédit est une mesure de l'accès aux services de crédit.

Possession d'une carte de débit : le pourcentage de la population possédant une carte de débit est une autre mesure de l'accès aux services bancaires de base.

Services bancaires mobiles et paiements numériques : l'utilisation des applications bancaires mobiles, des services bancaires en ligne et des méthodes de paiement numériques peut être utilisée pour mesurer l'adoption des services financiers numériques.

Comptes d'épargne et de dé-

pôt : le nombre de comptes d'épargne et de dépôt par habitant ou en pourcentage de la population peut être un indicateur utile.

Comptes de crédit : le nombre de comptes de crédit ou de prêts par habitant, y compris les prêts personnels, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires, indique l'accès aux services de crédit.

Pénétration de l'assurance : le pourcentage de la population disposant de produits d'assurance, tels que l'assurance-vie ou l'assurance maladie, est un autre aspect de l'inclusion financière.

Accès à l'éducation financière : il est crucial de mesurer la disponibilité des programmes d'éducation financière, car ils aident les gens à comprendre et à utiliser efficacement les services financiers.

Utilisation des transferts de fonds: le suivi de l'utilisation des canaux formels pour l'envoi et la réception des transferts de fonds peut fournir des informations sur l'accès aux services financiers transfrontaliers.

Taux d'épargne et d'investissement : le pourcentage de revenus épargnés ou investis dans des instruments financiers formels est une mesure importante de l'inclusion financière.

Accès aux prêts aux petites entreprises : la disponibilité et l'utilisation de produits financiers adaptés aux petites et moyennes entreprises (PME) peuvent constituer une mesure importante du développement économique et de l'inclusion financière

Accès aux comptes de retraite: La disponibilité et l'utilisation de comptes d'épargne-retraite, ou fonds de pension, sont des indicateurs de planification et de sécurité financières à long terme.

Accès aux programmes gouvernementaux de prestations sociales : l'accès aux programmes gouvernementaux, tels que les allocations so-

ciales ou les subventions, par le biais des canaux bancaires peuvent également être un indicateur d'inclusion financière.

En résumé, ces indicateurs et mesures peuvent varier selon les pays et les régions et doivent être combinés pour fournir une vue complète du niveau de bancarisation et d'inclusion financière dans un domaine particulier.

La bancarisation croissante est souvent un objectif des gouvernements et des institutions financières pour promouvoir le développement économique et réduire la pauvreté en fournissant un accès aux services financiers à une plus grande partie de la population. Quelques tableaux, utilisant quelques mesures de bancarisation, pourraient nous donner quelques tendances et prenant en compte les différentes classifications des pays.

Le tableau 1 montre le pourcentage de la population de plus de 15 ans qui déclare avoir un compte dans une banque ou un autre type d'institution financière et qui déclare également utiliser des services d'argent mobile.

Tableau 1 : Pourcentage de la population disposant d'un compte (%)

Classification des pays	2011	2014	2017	2021
Monde	50.6	61.9	68.5	76.2
Revenu élevé	88.2	92.8	93.7	96.4
Revenu intermédiaire	43.3	57.3	64.9	72.4
Faible revenu	10.0	18.7	31.5	39.0
Afrique subsaharienne (hors revenus élevés)	23.3	34.3	42.6	55.1
Guinée	3.7	7.0	23.5	30.4

Source: World Bank, The Global Findex Database 2021

Le tableau 2 montre le pourcentage de populations de plus de 15 ans possédant un compte dans une banque ou un autre type d'institution financière.

Tableau 2 : Pourcentage de la population possédant un compte dans des banques ou autres institutions financières (%)

Classification des pays	2011	2014	2017	2021
Monde	50.6	61.1	67.1	74.0
Revenu élevé	88.2	92.8	93.7	96.4
Revenu intermédiaire	43.3	56.5	63.6	70.0
Faible revenu	10.0	14.8	23.0	23.9
Afrique subsaharienne (hors revenus élevés)	23.3	28.9	32.9	39.7
Guinée	3.7	6.2	14.6	13.8

Source: World Bank, The Global Findex Database 2021



**NOUS
SOMME
NEEN**

Atiko devient



CONSTRUIRE UNE

A photograph of two Black men, likely construction workers, standing in an industrial setting. They are both wearing white hard hats with a logo and high-visibility yellow safety vests over dark shirts. The man on the right has a grey beard and is smiling. The background shows a blurred industrial environment with a large window and some equipment.

S MES MBA

TERRE D'EXCELLENCE

Le tableau 3 présente le pourcentage de la population de plus de 15 ans ayant déclaré posséder une carte de débit. Tableau 3 : Pourcentage de la population (15 ans et plus) possédant une carte de débit (%)

Classification des pays	2011	2014	2017	2021
Monde	30.7	40.6	47.7	52.8
Revenu élevé	60.8	78.6	83.1	86.1
Revenu intermédiaire	24.6	33.8	41.8	45.9
Faible revenu	3.7	4.4	7.2	10.0
Afrique subsaharienne (hors revenus élevés)	14.6	17.9	17.7	24.1
Guinée	2.3	3.7	6.5	3.7

Source: World Bank. The Global Findex Database 2021

Le tableau 4 représente différents indicateurs/mesures de bancarisation ou d'inclusion financière pour la Guinée sur la période 2011 à 2022, conformément à la base de données 2023 de l'enquête sur l'accès financier du FMI. En un mot, on peut observer une tendance positive dans plusieurs mesures de bancarisation en Guinée. Au cours de cette période de douze ans, la croissance économique a également été positive avec une moyenne de 5,8 pour cent par an. Cela montre également le potentiel d'amélioration supplémentaire de ces indicateurs ainsi que la croissance économique susceptible de contribuer à un meilleur niveau de vie de la population guinéenne.

Tableau 4 : Guinée : Mesures de bancarisation et croissance (2011-2022)

Indicateurs/mesures de bancarisation ou d'inclusion financière	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Institutions de banques commerciales	12	12	14	14	15	16	16	16	16	16	16	17
Nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes	1.57	1.72	1.79	2.39	2.66	2.64	2.66	2.69	2.66	2.67	2.63	2.74
Nombre de guichets automatiques par 1 000 km ²	0.23	0.29	0.36	0.46	0.59	0.65	0.67	0.71	0.74	0.77	0.81	0.89
Nombre de guichets automatiques pour 100 000 adultes	0.97	1.18	1.43	1.78	2.19	2.36	2.36	2.42	2.47	2.49	2.53	2.69
Nombre de déposants auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes	53.61	61.76	64.24	71.81	68.53	66.95	79.8	83.45	91.96	97.85	103.2	108.5
Nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes	7.08	8.95	14.44	10.98	15.79	11.65	10.68	11.87	12.82	15.49	16.11	14.28
Nombre de ménages déposants auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes	30.98	35.19	56.7	57.5	54.16	60.61	72.38	75.66	83.61	85.93	93.22	90.18
Encours des dépôts du secteur des ménages auprès des banques commerciales (% du PIB)	3.44	3.61	6.11	8.06	8.60	8.32	7.81	7.17	7.10	8.46	7.55	5.73
Nombre de déposants auprès des coopératives de crédit pour 1 000 adultes	10.49	10.58	12.23	13.7	16.28	17.36	15.29	20.99	34.63	22.4	23.47	
Nombre de comptes de dépôt auprès de banques commerciales pour 1 000 adultes	59.47	67.71	71.39	85.47	84.25	79.1	93.64	96.82	96.1	105.5	111.2	121.6
Nombre de comptes de prêt auprès de banques commerciales pour 1 000 adultes	11.8	14.4	18.51	15.46	19.33	16.21	14.32	16.63	18.83	23.45	23.64	21.13
Encours de dépôts auprès des banques commerciales (% du PIB)	10.41	9.09	14.72	16.22	17.14	16.79	16.4	16.22	17.22	18.85	17.89	20.44
Encours de prêts des banques commerciales (% du PIB)	3.01	3.29	6.30	9.32	9.54	9.11	8.16	8.38	9.68	9.53	8.93	9.74
Encours des dépôts des petites et moyennes entreprises (PME) auprès des banques commerciales (% du PIB)	2.2	2.08	4.57	1.98	6.28	4.12	3.95	4.29	5.28	4.9	4.56	4.42
Encours de prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) auprès des banques commerciales (% du PIB)	0.59	0.83	1.59	0.83	4.69	2.37	2.02	2.53	3.03	2.51	2.39	2.50
Nombre de points de vente d'agents d'argent mobile enregistrés pour 1 000 km ²					17.12	57.91	121.65	147.48	267.63	363.89	547.47	388.93
Nombre de comptes d'argent mobile enregistrés pour 1 000 adultes		8.28	27.8	95.85	149.3	246.7	333.1	474.2	896.8	1075	1323	1564
Nombre de comptes d'argent mobile actifs pour 1 000 adultes		0.02	1.13	5.53	28.86	97.64	131.3	196.3	248	359.6	337.4	413.4
Nombre moyen de transactions d'argent mobile par compte d'argent mobile actif			17.9	36.26	35.16	66.92	141.1	166.7	171.5	153.2	201.5	211.1
Valeur des transactions d'argent mobile (au cours de l'année de référence) (% du PIB)			0.0	0.2	1.3	8.3	19.7	42.8	38.9	79.0	99.8	98.6
Nombre de cartes de débit pour 1 000 adultes							14.84	15.4	18.29	18.37	19.56	24.14
Nombre de polices d'assurance-vie pour 1 000 adultes	3.39	5.22	6.69	8.54	5.66	6.62	12.21	9.66	7.66	8.39	19.31	22.25
Croissance du PIB (%)	5.6	5.9	3.9	3.7	3.8	10.8	10.3	6.4	5.6	4.7	5.0	4.3

Sources: International Monetary Fund, Financial Access Survey Database 2023

International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, October 2023

Une bancarisation accrue peut stimuler la croissance économique en offrant aux particuliers et aux entreprises un meilleur accès au capital. Lorsque les gens ont accès à des comptes d'épargne, des prêts et d'autres services financiers, ils peuvent investir dans les entreprises, l'éducation et le logement, ce qui, à son tour, contribue au développement économique. La relation entre la pénétration des comptes bancaires et la croissance économique est souvent positive, dans la mesure où une plus grande pénétration des comptes bancaires est associée à une inclusion financière accrue, qui, à son tour, peut conduire à un meilleur développement économique. Il est toutefois essentiel de noter que la corrélation n'implique pas nécessairement un lien de causalité et que d'autres facteurs peuvent influencer la croissance économique. Dans ce contexte, il y a quelques points clés à considérer:

1- Corrélation positive : en général, on s'attendrait à une corrélation positive, ce qui signifie qu'à mesure que le niveau de pénétration des comptes bancaires augmente, la croissance économique a également tendance à augmenter. En effet, l'inclusion financière permet à davantage de personnes d'accéder aux services financiers, d'épargner, d'investir et d'accéder au crédit, ce qui peut stimuler l'activité économique.

2- Rendements décroissants : Il est important de noter que la relation peut ne pas être

linéaire. Dans un premier temps, à mesure que la pénétration des comptes bancaires augmente, vous constaterez peut-être un impact positif significatif sur la croissance économique. Toutefois, à mesure que les niveaux de pénétration continuent d'augmenter, l'impact différentiel sur la croissance économique pourrait commencer à diminuer.

3- Autres facteurs : La croissance économique est influencée par divers facteurs, tels que le développement des infrastructures, l'éducation, la stabilité politique et les politiques commerciales. La pénétration des comptes bancaires n'est qu'un des nombreux facteurs contributifs.

4- Décalage dans le temps : les changements dans la pénétration des comptes bancaires peuvent ne pas entraîner immédiatement une croissance économique. Il peut y avoir un décalage dans le temps lorsque les particuliers et les entreprises utilisent les services et les investissements financiers pour stimuler la croissance économique.

5-Variations régionales : la force de la relation peut varier selon la région et le pays. Dans certaines régions, où la pénétration initiale des comptes bancaires est très faible, l'impact sur la croissance économique pourrait être plus important que dans les régions où les services bancaires sont déjà répandus. En pratique, une analyse plus complète impliquerait une modélisation économétrique, une analyse des données et un contrôle d'autres variables afin de mieux comprendre la

relation spécifique entre la pénétration des comptes bancaires et la croissance économique dans un contexte donné. De plus, les décideurs de politiques utilisent souvent ces informations pour concevoir des stratégies visant à promouvoir l'inclusion financière et, par extension, le développement économique.

Réduction de la pauvreté

La bancarisation peut contribuer à réduire la pauvreté en fournissant des outils financiers aux populations mal desservies. L'accès au crédit et aux comptes d'épargne peut aider les individus et les familles à mieux gérer leurs finances et à investir dans des activités génératrices de revenus. L'inclusion financière, qui consiste à donner accès à un large éventail de services financiers, tels que les services bancaires, le crédit, l'assurance et l'épargne, aux individus et aux communautés traditionnellement mal desservis ou exclus du système financier formel, peut jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Voici plusieurs façons dont l'inclusion financière peut aider à cet égard:

1-Accès au crédit : L'un des moyens les plus directs par lesquels l'inclusion financière peut réduire la pauvreté consiste à fournir aux particuliers et aux petites entreprises un accès au crédit. Cela peut les aider à investir dans des activités génératrices de revenus, comme démarrer ou développer une petite entreprise, ce qui peut conduire à une augmentation des revenus et à une amélioration du niveau de vie.

2- Épargne et atténuation des risques : L'accès aux services financiers formels, tels que les comptes d'épargne et l'assurance, peut aider les gens à se constituer un filet de sécurité financière. En cas de dépenses imprévues ou d'urgences, avoir des économies ou une assurance peut empêcher les individus et les familles de sombrer davantage dans la pauvreté.

3- Accumulation d'actifs : L'inclusion financière peut permettre aux individus d'accumuler des actifs au fil du temps, comme un logement ou des actifs productifs. Ces actifs peuvent prendre de la valeur et générer des revenus, réduisant ainsi la pauvreté à long terme.

4- Transferts de fonds : pour les habitants des pays en développement, les transferts de fonds des membres de leur famille travaillant à l'étranger constituent une source de revenus cruciale. L'accès aux services financiers formels peut permettre aux particuliers de recevoir et de gérer les transferts de fonds plus facilement et à moindre coût, augmentant ainsi l'impact de ces fonds dans la réduction de la pauvreté.

5- Stabilité économique accrue : un système financier plus

inclusif peut contribuer à la stabilité économique en réduisant les inégalités de revenus et en fournissant à davantage de personnes les moyens de participer à l'économie formelle.

6- Entrepreneuriat et création d'emplois : l'inclusion financière peut soutenir l'entrepreneuriat en facilitant la création d'entreprise pour les individus. À mesure que les entreprises se développent, elles créent souvent des emplois, ce qui peut sortir les individus et les communautés de la pauvreté.

7- Éducation financière : de nombreuses initiatives d'inclusion financière incluent des programmes d'éducation financière. Ces programmes peuvent aider les gens à prendre de meilleures décisions financières, à épargner plus efficacement et à gérer leurs dettes, ce qui peut contribuer à la réduction de la pauvreté.

8- Égalité des sexes : L'inclusion financière peut également avoir un impact significatif sur l'égalité des sexes en offrant aux femmes un accès égal aux services financiers. L'autonomisation économique des femmes peut être

un outil puissant pour réduire la pauvreté.

Même si l'inclusion financière peut avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté, elle ne constitue pas une solution miracle. Plusieurs facteurs, notamment la qualité des services financiers, la réglementation et les conditions économiques globales, peuvent influencer l'efficacité des initiatives d'inclusion financière. De plus, il est important de garantir que les gens possèdent les connaissances et l'éducation financières nécessaires pour tirer le meilleur parti de ces services et ne pas tomber dans le piège de l'endettement. Dans l'ensemble, l'inclusion financière est un outil précieux dans la lutte contre la pauvreté, mais elle devrait faire partie d'une stratégie plus large qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté, telles que l'éducation, les soins de santé et le développement économique.

Même si l'inclusion financière peut avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté, elle ne constitue pas une solution miracle. Plusieurs facteurs, notamment la qualité des services financiers, la réglementation et les conditions économiques globales,

peuvent influencer l'efficacité des initiatives d'inclusion financière. De plus, il est important de garantir que les gens possèdent les connaissances et l'éducation financières nécessaires pour tirer le meilleur parti de ces services et ne pas tomber dans le piège de l'endettement. Dans l'ensemble, l'inclusion financière est un outil précieux dans la lutte contre la pauvreté, mais elle devrait faire partie d'une stratégie plus large qui s'attaque aux causes profondes de la pauvreté, telles que l'éducation, les soins de santé et le développement économique


Allocation efficace des ressources : Un degré plus élevé de bancarisation conduit souvent à une allocation plus efficace des ressources au sein de l'économie. Il permet aux fonds de circuler plus librement entre les épargnants et les emprunteurs, permettant ainsi les investissements dans les secteurs productifs et favorisant la stabilité économique. De bons investissements dans des activités productives peuvent être d'importants moteurs du processus de croissance au sein d'un pays.

Réduction des inégalités de revenus :

Une plus grande inclusion financière peut contribuer à réduire les inégalités de revenus en donnant aux groupes marginalisés ou à faible revenu l'accès à des services financiers qui peuvent les aider à constituer des actifs et à générer des revenus. Cela peut également permettre aux programmes gouvernementaux de distribuer les prestations sociales plus efficacement. Il existe des exemples très récents dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne d'utilisation de différents services mobiles pour aider les groupes vulnérables à accéder aux ressources financières en temps réel, même dans les zones reculées du pays, à condition que les services des opérateurs de téléphonie mobile soient disponibles. L'épidémie de Covid-19 a notamment conduit à une utilisation accrue des services financiers numériques, qui ont joué un rôle clé dans le soutien à l'accès et à l'utilisation des services financiers pendant la pandémie, en particulier grâce à l'argent mobile atteignant les populations mal desservies. Par exemple, en réponse à cette crise, le gouvernement du Togo a lancé « Novissi », un programme d'assistance sociale innovant conçu pour

fournir une aide financière d'urgence aux familles togolaises les plus nécessiteuses. En quelques semaines seulement, le gouvernement a construit et déployé un système numérique entièrement sans contact qui a fourni de l'argent liquide à plus d'un demi-million de personnes. Bénéficiaires enregistrés avec leur téléphone portable ; après avoir saisi des informations de base dans un menu USSD (Données de service supplémentaires non structurées), ils ont immédiatement reçu des transferts d'argent mobile d'environ 20 \$/mois, d'une durée de trois mois. Ce programme était le premier du genre, décrit comme un « cas exemplaire de protection sociale en réponse à la pandémie de coronavirus en Afrique ». De tels types de programmes peuvent être développés davantage vers des groupes plus ciblés de la population, en utilisant des recensements nationaux, des enquêtes et des liens avec des données satellite pour identifier et prioriser directement ces groupes vulnérables de la société.

Coûts de transaction réduits- La bancarisation réduit la dépendance aux transactions en espèces, ce qui entraîne une



baisse des coûts de transaction pour les particuliers et les entreprises. Cela peut promouvoir la transparence et réduire le risque de vol ou de fraude, ce qui profite encore davantage à l'économie. L'inclusion financière peut réduire les coûts de transaction pour les particuliers et les entreprises, ce qui constitue l'un de ses avantages majeurs. Les coûts de transaction sont les dépenses associées à la réalisation de transactions financières et peuvent inclure les frais, les frais de déplacement, le temps et les efforts. L'inclusion financière peut contribuer à réduire ces coûts de plusieurs manières:

1- Accès aux services bancaires formels : Lorsque les individus ont accès aux services bancaires formels, ils peuvent effectuer un large éventail de transactions financières plus facilement et à moindre coût.

Cela inclut le dépôt et le retrait d'argent, le transfert de fonds et le paiement de factures, qui peuvent tous être plus coûteux et plus longs lorsqu'ils sont effectués par des moyens informels ou en espèces.

2- Paiements numériques : L'inclusion financière implique souvent la promotion de méthodes de paiement numériques, telles que l'argent mobile et les transferts électroniques de fonds. Ces options numériques sont généralement plus rentables que la gestion des espèces physiques, car elles réduisent le besoin en infrastructure physique et en gestion des espèces, ce qui entraîne une baisse des coûts de transaction.

3- Frais de déplacement réduits : dans de nombreux cas, les habitants des zones mal desservies ou rurales doivent parcourir de longues distances

pour accéder aux services financiers, tels que les banques ou les centres de paiement. Les initiatives d'inclusion financière, en particulier celles utilisant les services bancaires mobiles ou les réseaux d'agents, peuvent réduire le besoin de tels déplacements, ce qui se traduira par des économies pour les individus.

4- Coûts des transferts de fonds réduits : l'accès aux services financiers formels peut permettre aux individus d'envoyer et de recevoir des transferts de fonds de membres de leur famille travaillant dans d'autres régions ou pays, à moindre coût et plus efficacement. Les coûts des transferts de fonds peuvent être importants, et l'inclusion financière peut contribuer à réduire ces coûts.

5- Accès amélioré au crédit : lorsque les particuliers ou les



petites entreprises ont accès au crédit par l'intermédiaire d'institutions financières formelles, ils peuvent éviter les options de prêt plus coûteuses, telles que les usuriers ou les prêteurs informels. L'accès à un crédit abordable peut réduire considérablement les coûts d'emprunt.

6- Services bancaires en ligne : avec la croissance des services bancaires en ligne et mobiles, les particuliers et les entreprises peuvent effectuer diverses transactions financières sans se rendre dans les agences bancaires physiques. Cela permet non seulement de gagner du temps, mais également de réduire les coûts de transport associés aux visites aux banques.

7- Économies d'échelle : à mesure que davantage de personnes intègrent le système financier formel, les institu-

tions financières peuvent réaliser des économies d'échelle, ce qui peut conduire à des réductions de coûts. Cela peut entraîner des frais moins élevés et de meilleurs taux d'intérêt pour les clients.

8- Solutions de technologie financière (Fintech) : les innovations Fintech, telles que les plateformes de paiement peer-to-peer et les outils d'investissement en ligne, ont le potentiel de réduire encore davantage les coûts de transaction en rationalisant les processus et en réduisant les intermédiaires.

En résumé, il est important de noter que la mesure dans laquelle l'inclusion financière réduit les coûts de transaction peut varier en fonction des circonstances spécifiques et de la qualité des services financiers fournis. Même si l'inclusion financière peut entraîner des

économies, il est essentiel que ces services soient abordables, accessibles et transparents pour garantir que les individus bénéficient réellement de coûts de transaction réduits. De plus, les cadres réglementaires et la protection des consommateurs jouent un rôle pour garantir l'équité et l'efficacité des services financiers dans le contexte de l'inclusion financière. Un exemple de coûts de transaction réduits serait le cas d'un pêcheur, alors qu'il est encore en mer, il peut contacter ses clients, montrer ses prises et même vendre, de sorte qu'à son arrivée au port, le client reçoive son produit, et dans ce processus, le pêcheur n'a pas à s'inquiéter des coûts de stockage par congélation, et le vendeur et l'acheteur bénéficient de prix plus bas et d'une obtention rapide du produit..



LAYE SEKOU CAMARA

Directeur Général Électricité de Guinée (EDG)

Ingénieur de formation sorti de l'université Gamal Abdel Nasser, département Génie Électrique et de l'université Senghor d'Alexandrie en Égypte en Management des Projets ; je suis détenteur de deux MBA aux Etats-Unis at Keller Graduate School of New-York. J'ai travaillé aux États-Unis dans une entreprise appelé OLTMAN-ELECTRIQUE AND PMI. Revenu en Guinée en 2015 pour servir mon pays, je fus recruté à l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) comme Conseiller à la direction de l'Énergie, l'Hydraulique et des Mines ; ensuite Directeur des Etudes en charge de l'Énergie, Hydraulique et Mine. Aujourd'hui, je suis à EDG comme Directeur Général. Il faut rappeler qu'après mes études j'ai commencé ma carrière à EDG où j'ai travaillé durant 2 ans avant d'aller poursuivre mes études à l'international.

Depuis bientôt 2 ans, vous êtes à la tête de la Société Électricité de Guinée (EDG). Faites-nous le bilan de vos deux ans presque de gestion ?

Je vous remercie pour cet entretien exclusif. Voilà presque deux ans que nous sommes à la tête de l'EDG, l'une des entreprises publiques les plus importantes pour le pays. Nous sommes aujourd'hui dans l'amélioration du fonctionnement de EDG sur le plan de la production et du transport, des efforts considérables ont été entrepris ; car nous savions où on était il y a cinq ans. On est passé de 250 mégawatts à près de 690 mégawatts avec la mise en service du barrage de Souapiti. En effet, quand on est arrivé, nous avons eu d'énormes problèmes au niveau de la production des centrales propres à EDG qui sont restées plus de 5 ans durant sans entretien majeur sur les équipements. Nos premières actions ont été l'amélioration de la production pour couvrir une partie de la demande, ensuite essayer d'améliorer aussi le transport et la distribution, parce que le socle de EDG repose sur la production, le transport et la distribution. Tout ce que nous faisons si l'un des maillons manque, il y aura des problèmes surtout au niveau de la distribution car aujourd'hui tous les postes qui étaient en construction sont en cours d'achèvement dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds. Actuellement, quelques postes sont déjà

exploités à l'instar des postes de Sanoayah, Sonfonia Cassé et celui de Kissosso. Ce sont des éléments majeurs dans notre système de production et de transport. Côté distribution, la mise en service de nouveaux départs a aussi permis de décharger aussi quelques lignes et augmenter la qualité de la fourniture d'électricité surtout dans le grand Conakry où presque 90% des départs électriques étaient en surcharge à notre arrivée. Par ailleurs, la réhabilitation des équipements de production appartenant à EDG a été salutaire pour nous car après le départ du bateau Karpowership, soit une puissance de 110 mégawatts qui alimentait le grand Conakry, nos équipes à travers certains groupes rénovés dans ces centrales, ont pu combler cette quantité d'énergie et réduire les dépenses énormes pour l'Etat guinéen et cela sans que la population ne ressente une baisse de la production et par contre, aujourd'hui selon les statistiques, on a atteint une augmentation de 13% de la production énergétique comparée à l'année dernière. Aujourd'hui, je viens de vous dire à l'entame, les gens ne comprennent pas réellement cette notion de subvention ou de réduction de la subvention ; la subvention, dans notre cas, est faite au secteur de l'Énergie à travers le Ministère et des ressources qu'on met à la disposition de EDG pour exploitation ; et comme je disais tantôt, nous nous sommes inscrits dans la dynamique de la réduction de la subvention de l'Etat, par

exemple le départ du bateau flottant, sans nos efforts de réhabilitation des équipements de production propres à EDG, cela allait être compliqué pour nous et l'Etat allait continuer à payer cette subvention liée à l'énergie que produisait ce bateau. En d'autres termes, quand tu retires d'une production de 100 mégawatts, quelque part c'est une dépense qu'on a réduite; nous avons augmenté notre capacité de production énergétique par nos propres centrales, et ça, nous ne payons pas d'argent là-dessus. Nous achetons de l'énergie aujourd'hui à la Cote d'Ivoire sans que l'Etat n'intervienne. EDG arrive à honorer ces factures d'achat d'énergie avec ce pays. Cette énergie alimente la ville de N'Zérékoré. Pour ne citer que ces deux exemples, donc tout ce qui devait être réglé au niveau de la subvention de l'Etat, EDG prend la facture en charge.

Quels sont les principaux axes stratégiques sur lesquels vous vous êtes engagés (la réduction de la subvention, la sécurisation des recettes, le renforcement des capacités et l'engagement des parties prenantes) ?

Sur le plan de la formation, nous avons procédé à des séances de renforcement des capacités à travers les différents projets que nous avons identifiés. Actuellement, nous avons signé une coopération avec la STEG (Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz) pour une assistance au niveau transport et distribution. Cette compagnie tunisienne facilite au-



aujourd'hui des séries de formation à un niveau très élevé de nos agents grâce à ces experts qui sont là pour accompagner nos directions de distribution, du transport et de la production. Le second axe stratégique que nous poursuivons est la sécurisation de nos recettes. Nous avons dématérialisé la quasi-totalité des paiements des factures de EDG. Cela dit, l'appropriation du logiciel commercial par nos équipes est pratiquement acquise ; nous avons fini de régler cette question de passerelle entre les données commerciales et comptables. En résumé voilà un peu les axes d'amélioration engagés à EDG durant ces deux années sous notre direction.

Concrètement quelles sont les réformes et actions majeures entreprises (citez au moins 10 réalisations/travaux engagés) ?

D'abord pour commencer, on a essayé de rétablir certaines personnes dans leur droit, il y avait des gens qui étaient à l'intérim pendant deux (2) ans, trois ans (3), quatre (4) ans au même poste mais qui n'ont jamais été confirmés. Nous avons essayé de régler certaines choses, parce que c'était de la frustration ; occuper un poste durant des années, sans les avantages du poste... Donc il

“ La problématique essentielle et pré-occupante du développement de notre pays reste l'énergie électrique. Nous allons la surmonter... ”

fallait trouver une solution à cela, on a essayé de régler cette injustice. Pour moi c'est une grande réforme, parce qu'une entreprise repose sur ces ressources humaines, la qualité de la ressource humaine fait de l'entreprise une entité de qualité, c'est ce que nous cherchons à parfaire ici. Ensuite tout ce que nous avons entrepris aujourd'hui, c'est assurer l'alimentation, garantir la fourniture d'électricité. Cette année on se plaignait de certains départs qui étaient jusqu'à 17 mégawatts, on a réussi aujourd'hui à les ramener dans les conditions normales. Sur le plan de développement de la distribution aujourd'hui tous les projets qui sont lancés sont en cours, tout se passe très bien. Parmi les projets qu'on a aujourd'hui, nous mettons la pression pour finaliser les travaux de réhabilitation sur le système SAMOU, à Kindia, on a au moins trois (3) barrages en cascade : Grandes Chutes, Donkéyah, Banéah. Actuellement ces barrages sont à l'arrêt et nous mettons tout en œuvre pour achever les travaux et les redémarrer. Ces barrages représentent presque 40 mégawatts. Durant plus de vingt ans, aucune révision encore moins un entretien n'a été entrepris pour les maintenir dans un état de fonctionnement. On vient de redémarrer les travaux de réhabilitation. On a signé avec une entreprise qui est déjà installée et on a visité les installations de cette entreprise

pour voir l'évolution des travaux. Parce que le problème d'une entreprise d'électricité, c'est un travail en continu, la maintenance doit être au cœur de tout ce que vous faites. Si vous maintenez très bien vos équipements, vous pourrez produire. A l'inverse c'est le chaos. Voilà pourquoi aujourd'hui nous nous engageons dans ces actions prioritaires. Moi-même j'ai commencé ma carrière à la maintenance. Un immeuble peut avoir cent ans de vie s'il est régulièrement entretenu. Un équipement électrique obéit au même principe.

Aujourd'hui encore nous continuons à maintenir nos actifs thermiques parce que c'est important, avec tout ce que vous connaissez sur la desserte électrique à Conakry, à la pointe aujourd'hui on a besoin des centrales thermiques. Leur intervention est très importante parce que cela nous permet de passer la pointe de la charge entre 18h et 22h ; donc il faut les maintenir aussi et il y a plus de maintenance dans le thermique que dans l'hydraulique. Leurs pièces de rechange ne se fabriquent pas en Guinée, il faut les commander à temps. Avec la démarche qualité cela devient plus fluide car les opérations sont planifiées conformément au processus d'achat ou d'approvisionnement. Au niveau de nos postes, nous avons remarqué beaucoup de surcharge au niveau de certains postes, et lorsqu'on diminue les surcharges au niveau des lignes, cela

se transporte au niveau des postes de distribution ; donc pour prévenir nous avons fait une acquisition au moins de quatre gros transformateurs de 25MVA, 02X35 MVA et de 50 MVA : un pour Mamou, un pour la centrale Tombo, un pour Hamdalaye et un pour la centrale Matoto. Tout cet investissement va nous permettre d'équilibrer les surcharges et maintenir ou faire en sorte que la charge n'augmente pas. Vous avez remarqué avant à Conakry, il n'y avait pas d'immeubles et maintenant faites la comparaison, les immeubles poussent partout ; quand vous êtes dans l'avion vous constaterez combien de fois l'urbanisation est devenue inquiétante et le grand Conakry a atteint Coyah et Dubréka en seulement une dizaine d'années. A cela il faut rajouter la charge des usines qui s'implantent dans ces zones qui est aussi croissante. En réalité plus il y aura des usines, plus la demande énergétique va croître et par conséquent EDG doit fournir de l'énergie à travers des lignes et des postes de distribution. C'est cela notre mission au quotidien. C'est comme Forécariah aujourd'hui, qui a tous les problèmes du monde parce que dans le temps, il n'y avait là qu'une seule ligne. Forécariah de 2023 et Forécariah de 1990 ce n'est pas la même ville. Elle a changé et la population a augmenté. Donc aujourd'hui on doit construire des lignes pour aller à Forécariah, pour pouvoir vraiment prendre en charge et satisfaire la demande.



Poste de Garambé (Labé)_mis en service

Jusqu'à présent EDG ne fait pas de bénéfices. L'État continue de prendre en charge une partie des charges de production d'énergie. Cela constitue-il une subvention importante dans le budget de l'Etat (+3500 milliards) ?

Vous savez, la subvention de l'Etat, ce n'est pas EDG qu'on subventionne, l'Etat subventionne sa population. C'est ce qu'il faut comprendre. Parce qu'aujourd'hui, nous transmettons pour les factures des producteurs privés d'énergies (IPP) pour



Réception des transformateurs 35 MVA

paiement donc c'est ce rôle d'intermédiaire que nous jouons. Maintenant nous, de notre côté, avec le développement de notre réseau de transport, nous aurions l'opportunité de vendre une partie de l'énergie que nous avons qui n'est pas utilisée en Guinée à nos pays voisins. Donc si nous réussissons à avoir des contrats à un certain niveau, cela fera une rentrée d'argent, ce qui nous permet non seulement de prendre en charge directement ces factures des producteurs privés sans passer par cette subvention et ainsi cette subvention va diminuer carrément ou elle ne va même plus exister, parce que EDG va devenir autonome, on sera entrain de vendre de l'énergie sur le marché sous-régional qui aujourd'hui, est en train de se développer. Nous aurons cash-flow pour faire face à nos obligations, parce qu'en réalité, c'est nous qui devons payer ces factures-là. Maintenant de l'autre côté, concernant le coût, il faut que l'Etat revoie le coût du kilowattheure, parce qu'on a le plus bas coût en Afrique de l'ouest. Le Guinéen n'est pas plus pauvre que le Malien ou l'Ivoirien où le coût du kilowattheure est à un certain niveau et les gens utilisent judicieusement

le courant. Chez nous ici avec ce coût aussi bas, la population consomme abusivement le courant. Et un jour l'Etat va décider d'augmenter ce tarif qui peut nous permettre vraiment de fonctionner et d'assurer notre autonomie pour faire face à nos obligations. Mais jusqu'aujourd'hui nous achetons à 11 cents le dollar que nous revendons presque 3 cents le dollar. Avec ce gap, aucune entreprise ne peut survivre. Par conséquent notre salut aujourd'hui est de placer une partie de notre énergie sur le marché ouest africain c'est dans ce sens que nous sommes en train de discuter avec la Sierra Leone, le Libéria, la Gambie et la Guinée Bissau qui ont manifesté leur intérêt d'acquérir de l'énergie propre en Guinée. Nous pensons à la longue même la Côte d'Ivoire pourra acheter avec nous si nous restons compétitifs sur le marché. Il faut retenir que nous obtenons des contrats de vente d'énergie ; cela va permettre à EDG d'avoir une assiette financière un peu solide. Ces contrats peuvent nous permettre d'accéder aux banques pour des éventuels partenariats et autres prêts financiers C'est sur ce genre de relations professionnelles et contractuelles que nous comptons nouer.

Aussi, nous sommes en train d'évoluer avec les mines car leurs besoins énergétiques deviennent de plus en plus croissants. Par exemple, la zone de Dubréka aujourd'hui avec le développement industriel on constate une demande de 100 mégawatts, donc des clients potentiels et non des moindres. Ceci nous permettra de compenser toutes les pertes financières que nous avons actuellement. Donc si ce marché sous-régional s'établit, et que nous avons des contrats bilatéraux avec nos voisins, vraiment EDG pourra dans les prochaines années être au même niveau de performance que les autres compagnies d'électricité de l'Afrique malgré l'existence d'une subvention. Nos concitoyens devront aussi comprendre que toutes les sociétés d'électricité dans ce monde reçoivent une subvention de l'Etat car l'Etat est obligé souvent de faire face au volet social, parce que si nous décidons de mettre le coût réel du Kilowattheure beaucoup de nos concitoyens ne pourront pas supporter, donc l'Etat est obligé de prendre une bonne partie en charge. Mais le problème aussi qu'on a, c'est au niveau de la population ; le peu que nous donnons et demandons de payer aussi, il faudrait

qu'elle s'acquitte des factures. C'est l'un des gros problèmes pour EDG : le non-paiement des factures. Il faudrait que le Guinéen se dise, le peu que l'Etat nous demande de payer, il faut qu'on paie. Par ce que la facture pratiquement, vous ne payez que 10 à 20% au maximum, si chacun paie ce qu'il consomme le problème est résolu.

Face aux nombreux défis auxquels vous êtes confrontés, est-ce que vous avez les moyens de votre ambition afin de hisser EDG comme acteur majeur du développement de la Guinée ?

Oui ! On a les moyens techniques et intellectuels, mais les moyens financiers c'est autre chose, parce que le secteur de l'énergie est un investissement en continu. On ne s'arrête jamais, parce que la demande croît et le pays assure sa croissance, plus le pays se développe plus le besoin croît en énergie. Donc cela requiert beaucoup d'investissements. Pour qu'un barrage hydro-électrique soit disponible aujourd'hui il faut compter minimum quatre cent millions de dollars (400.000.000 \$), pour sa construction et tout en tenant compte de la capacité projetée, ceci uniquement pour les barrages hydro-électriques. Par contre, pour les centrales thermiques aussi il faut voir le côté des émissions de gaz CO2 qui a un autre impact environnemental et quand c'est un champ solaire c'est-à-dire l'énergie photovoltaïque, le coût des générateurs de stockage sont très élevés. En somme, les investissements ne s'arrêtent pas dans ce secteur car on ne couvre jamais sa production. Si nous prenons l'exemple de la ville de New York, avec tout ce qu'ils ont, ils ont des centrales nucléaires mais aujourd'hui ils achètent l'énergie au Canada, à Montréal ; donc pratiquement Montréal contribue à l'alimentation de l'est de New York et environs; 80% de leur énergie est achetée par New York, donc c'est la même chose. Aujourd'hui si la demande croît en Guinée, même si on produit, un mo-

ment on sera obligé d'en acheter. C'est comme aujourd'hui avec ce que la Côte d'Ivoire est en train de développer comme centrale, elle n'arrive pas à assurer sa propre production ; elle est obligée d'acheter de l'énergie au Ghana. Si on a une énergie disponible, la Côte d'Ivoire sera obligée d'en acheter en Guinée. On souhaite développer certaines infrastructures hydro-électriques, des micro-barrages pour booster la production et on aura de l'énergie pour développer notre pays. Mais cela ne veut pas dire qu'on en n'aura pas besoin, on peut en acheter s'il y en a ailleurs. Il y a les grands pays qui produisent mais ils sont obligés de vendre pour obtenir une plus-value qui leur permettra d'attendre leur objectif dans la fourniture d'électricité.

Quelles sont vos perspectives à court et à moyen terme ?

Aujourd'hui l'un des gros problèmes que nous avons, c'est de résoudre la question commerciale liée à la facturation ; à court terme, améliorer le comptage surtout de l'énergie livrée. Parce qu'il faut qu'on arrive à comptabiliser exactement la quantité d'énergie que nous donnons à la population et cette quantité-là, combien nous facturons, combien nous recouvrons : voici l'un des défis majeurs que nous avons. En attendant, nous avons fait plusieurs commandes de compteurs qui vont être installés, parce que notre devise est UN CLIENT, UN COMPTEUR. Les compteurs à prépaiement, il faut se dire la vérité c'est bon pour les familles modestes. Pour un père de famille qui contrôle sa consommation, dans son salaire, il prévoit 200.000 pour l'électricité et il se planifie pour que les 200.000 lui fasse le mois. Pour cela, il faudrait qu'il n'utilise pas abusivement les climatiseurs, les fer-à-repasser et qu'il diminue ou qu'il ne faille même pas repasser avec le courant électrique ; utiliser autre chose, changer de comportement. Le compteur à prépaiement permettra aux gens d'utiliser le courant avec une certaine

efficacité et cela aura pour impact la diminution de la surcharge sur nos équipements. Cela fera moins de dépannage et moins d'achat de transformateurs et par conséquent permettra d'économiser. Voici l'un des gros chantiers que nous avons pour cette année. Je me permets de revenir sur le point du transport parce qu'aujourd'hui l'autre défi pour nous est le réseau de transport, c'est-à-dire la haute tension. Avec le développement de la haute tension, on pourra s'attaquer à la stabilisation de notre réseau. Notre réseau n'est pas stable, il faut se dire la vérité, il suffit d'une simple pluie pour qu'on enregistre des déclenchements. Il faut que nous y travaillions sérieusement pour éviter ce désagrément à la longue. Car avec les interconnexions électriques, les clients (pays voisins) ne vont pas nous pardonner. Voici un peu les perspectives que nous avons, comment stabiliser le réseau... Il faut engager les ressources pour qu'on puisse avoir un réseau stable. C'est-à-dire il peut y avoir des perturbations, mais que dans l'année qu'on ait qu'un seul déclenchement général, donc c'est un peu ce que nous sommes en train de faire. C'est le défi majeur aujourd'hui. Nous devons stabiliser notre réseau, il faut que quand nous avons un client, Ciment de Guinée par exemple, qui est en pleine opération, qu'il n'y ait pas de coupure. Aujourd'hui, la relation contractuelle entre EDG et Ciment de Guinée, peut inciter celle-ci à nous poursuivre en cas de perturbation de la fourniture d'électricité. Ciment de Guinée va dire « j'ai besoin d'une fréquence de 50 hertz et j'ai eu 55 hertz ; cela a affecté mes équipements ». Nous avons la possibilité en tant que EDG de remédier à toutes ces défaillances techniques sur nos réseaux électriques.

Et le cas des incendies dans les ménages ?

Certes, les victimes vont toujours accuser EDG parce que c'est le courant, mais nous ne sommes pas responsables de votre bâtiment. Nous



n'avons aucune responsabilité là-dedans, nous ne savons même pas qui l'a fait. Vous savez en matière d'électricité, les lois dans un pays s'appliquent sur tous les éléments ; s'il y a un vide juridique, cela pose problème. Aujourd'hui nous EDG, nous ne pouvons pas exiger à quelqu'un de fournir une attestation ou un certificat ou autorisation d'habitation qui certifie que son bâtiment et ses installations sont conformes aux normes avant tout branchement au réseau EDG. Ici le premier document quand tu veux t'abonner c'est le certificat de résidence et en suite ta carte d'identité alors que ce qu'on doit réclamer en premier lieu, c'est

un certificat qui atteste la qualité des installations, approuvé par un inspecteur spécialisé. Ensuite souscrire à une assurance risques et incendies. Et face à la récurrence des incendies, tout ce qu'on peut faire c'est de conseiller la clientèle de s'assurer de la qualité des installations, les contrôler par exemple. Dans un village qui n'avait jamais eu le courant, aujourd'hui la plupart de nos préfectures avec 6h d'alimentation, quand on va commencer une alimentation de 24h, les fils ou câbles qui n'avaient le courant que 6h, changent de qualité, ces câbles vont chauffer puis brûler et occasionner des incendies. Et l'Etat doit jouer un

grand rôle, surtout les ministères du Commerce et de l'Habitat pour interdire l'importation et la vente de n'importe quel fil ou câble sur le marché en Guinée. Les services de normes doivent aussi exiger le type de câble qui doit rentrer en Guinée et qu'ils aient un contrôle de qualité des appareils électroménagers qui rentrent en Guinée. Ce sont des énergivores ; il faut qu'il y ait des exigences. Le câble qui est utilisé dans le bâtiment, il faut qu'il soit codifié et normé ; le code bâtiment doit définir le type de câble qu'il faut pour alimenter une maison et les mairies doivent s'impliquer. C'est de leur prérogative de délivrer une autorisation de construction. Le maire doit être capable de savoir si dans telle maison, la sécurité y est ou pas. Aujourd'hui c'est avec regret que nos maisons soient toutes barricadées, les fenêtres sans issue et lorsqu'un problème survient même les services des pompiers n'arrivent pas à y accéder.

Peut-être un message de fin d'entretien ?

Je voudrais dire merci à son Excellence monsieur le Président de la république, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA pour la confiance portée à nous et aussi pour être soucieux du bien-être des Guinéens et ce, à travers l'accès à l'électricité, il a déjà compris toute la problématique de l'électricité. Nos remerciements vont également à tout le gouvernement pour la diligence et la solidarité à notre Ministère de tutelle pour l'atteinte des objectifs assignés à chacun. Car sans le soutien du gouvernement c'est difficile de travailler. Nous avons aujourd'hui le grand soutien du Président qui nous encourage à mieux faire, qui nous met la pression, mais aussi nous encourage à sortir le meilleur de nous. Tout ce que nous pouvons faire pour améliorer la desserte pour nos concitoyens. Pour lui, son souci c'est donner le courant à tout le monde.

par Bintou KABA

Abdoulaye KONE **Directeur Général Adjoint EDG**

chargé de l'amélioration et de l'efficacité depuis le mois de mars 2022.

Après plus d'un an de gestion par votre équipe, pouvez-vous faire la situation du parc abonnement ?

Quand nous avons pris service, on avait un parc abonné qu'il fallait valider. Puisque ce parc abonné, a été constitué à la suite d'un travail de Véolia et il fallait effectivement valider tous les points de livraison qui étaient reconnus et facturés. C'est ce constat que nous avons fait, dès notre arrivée, nous nous sommes rendu compte qu'il y a plusieurs factures qui sont émises avec des montants contestables ou souvent sans destinataires. Nous nous sommes dits que cela n'est pas normal. Il faut régler la situation au plus vite. Effectivement, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait assez de doublement qui venaient gonfler les chiffres d'affaire pour rien. Et en matière de recouvrement, les taux de productivité de l'entreprise baissait. Ainsi, après ces assainissements, nous avons un parc abonné de six cent quarante-huit mille cinq-cents soixante-dix-sept (688 577) clients présentement. Donc, dans ce nombre, les consommateurs qui sont sans compteurs sont au nombre de cinq cent soixante-trois mille (563 000). Vous imaginez, c'est énorme parce avant il n'y avait pas de compteur. Les clients aux compteurs sont environ quarante-cinq mille (45 000) et nous avons les clients industriels dans ce parc ; ils faisaient quatre cent cinquante-trois (453) seulement, ce sont les usines comme GI, Topaz, les grandes industries, BONAGUI... Et quelques hôtels, comme Noom Hôtel et plusieurs autres.

Ensuite, les clients de l'administration, l'Etat tous les points de livraisons, les directions nationales, les écoles, les hôpitaux, tous ceux-ci sont les clients de l'administration. Les lieux de cultes, les églises que ce soient les mosquées sont aussi les lieux de l'administration, ils ont un tarif à part. Ils sont au nombre de quatre mille quatre cent onze (4 411). Donc c'est cet ensemble-là qui constitue les six cent quarante-huit mille cinq cent soixante-dix-sept abonnés.

Quel est le taux de facturation de la clientèle à Conakry par rapport à l'intérieur du pays. Et quel est le niveau d'encaissement, car on remarque aussi des impayés sur beaucoup de factures de l'EDG ?

Cette remarque est réelle, aujourd'hui, nous évaluons tous les collaborateurs parce que ce qui est produit, il faut le valoriser. Je vous ai dit, nous avons fait un grand travail de redressement. Par le passé comme il y avait assez de clients fictifs qu'on facturait. Ça venait gonfler le taux de facturation. Cela ne servait à rien, il faut s'évaluer pour pouvoir prendre des mesures de redressement qu'il faut. C'est une question de refondation et de remise en question des pratiques au sein de l'entreprise. Donc nous n'avons pas hésité, tous ces clients qui n'étaient pas dans notre base, nous les avons enlevés complètement. Et puis, nous nous sommes dits de facturer correctement. Aujourd'hui, nous sommes à un taux de facturation à Conakry de 66%, pour nous ce pourcentage est très bas. Parce que les clients fictifs qu'on facturait avant, qui n'étaient pas dans la base, ces clients, étaient au nombre de deux-cents mille (200.000). Nous les avons

entièrement sortis de notre base de données. Pour vraiment partir avec les clients qui existent. Quand, on dit référence dès qu'on vérifie on trouve un consommateur pour le numéro. Quand vous émettez une facture, on sait que cette facture est à tel point de livraison. Donc il y a quelqu'un qui reçoit cette facture, c'est ce que nous sommes en train de faire. Mais nous ambitionnons d'avoir un rendement de réseau d'ici à l'horizon 2024 parce que dans notre plan stratégique, c'est ce qu'on a dit, il ne faudrait pas qu'on soit inférieur à 85% de taux de facturation. A l'intérieur du pays, si vous avez remarqué par là-bas, nous sommes en train d'accentuer les efforts dans centres isolés et aussi sur les villes dans le système interconnecté pour améliorer



la desserte en électricité. Le système Samou en cours de réhabilitation, les barrages Garafiri, Souapity, Kaléta, ces systèmes alimentent le grand Conakry, Kindia, Mamou, Labé, Dalaba et aujourd'hui Mali Yembérin avec la ligne de l'OMVG. Nos populations ont le courant 24h sur 24. La première fois que nous avons envoyé un groupe électrogène à Mali Yembérin, parce que nous avons reçu des instructions fermes pour dire qu'aucune préfecture de la Guinée ne doit rester sans électricité par jour. Donc, on a orienté nos actions pour donner à toutes les préfectures au moins une centrale thermique qu'on appelle centre isolé. Aujourd'hui, toutes les préfectures de la Guinée ont le courant au minimum 6 heures par jour. Quand nous avons envoyé

la centrale du Mali Yembérin, nous sommes rendu compte que les populations n'avaient même pas revu ou prévu les installations intérieures dans leurs maisons. Parce qu'ils n'avaient plus d'espoir d'avoir l'électricité. Mais c'est maintenant là, ils sont en train de faire beaucoup de travaux. Actuellement ils ont le courant 24H/24. Boké était un centre isolé, mais ils ont l'électricité 24H/24 avec la ligne de l'OMVG. Les autres centres qui n'ont pas encore le réseau inter connecté, qui n'ont pas encore cette ligne d'interconnexion, sont fournis avec 6 heures ou 12 heures. A l'intérieur du pays avec tout ce qui se passe, nous atteignons un taux de facturation de 50 ou 55% selon les zones.

La relation commerciale entre l'EDG et la population est souvent conflictuelle, soit pour le retard de facturation, soit pour le dépannage. Quel sont les actions que vous avez menées pour améliorer la satisfaction des clients ?

Vous savez, nous avons des partenaires, nous sommes les premiers partenaires en tant qu'employés de la société EDG. L'Administration publique est un partenaire, les fournisseurs sont des partenaires, les bailleurs de fonds, les partenaires techniques et financiers sont aussi des partenaires sans compter la clientèle qui est la raison de notre existence. Il arrive effectivement qu'il y ait des problèmes, mais ce n'est pas conflictuel. C'est-à-dire quand le client à des problèmes, il

a le droit de poser son problème.

A notre tour nous avons l'obligation et le devoir de régler cette réclamation. La réponse peut avoir un autre sens si ce qu'il a dit après les explications il n'a pas raison, nous pouvons lui dire qu'il n'a pas raison. Mais il y a des clients qui n'acceptent pas cela, pourtant, c'est professionnel, chacun à son métier. Par contre, il y a des cas où le client a raison, nous avons le devoir et l'obligation sacrée de le satisfaire. Parce que notre grande ambition aujourd'hui est de conquérir la clientèle, tous les consommateurs d'énergie électrique. Il faut les conquérir pour qu'il soit dans notre base de données clientèle. Mais il ne s'agit pas de conquérir quelqu'un il faut le fidéliser. Pour fidéliser quelqu'un, il faut agir de façon professionnelle, c'est-à-dire le temps ou le délai de traitement de ces réclamations soit court et qu'il soit rassuré afin que lui-même reconnaisse que ceci a commencé à changer. On parle de rentabilisation d'un client que quand les deux points sont réunis. Il faut l'avoir dans votre base de données, vous le fidélisez puis vous le rentabilisez. Dans ce sens, nous sommes partis pour mieux assainir nos relations avec la clientèle qui est la raison de notre existence. Nous sommes partis vers eux, nous avons commencé par les cinq communes et tous les quartiers de Conakry. Présentement, il y a une plateforme toutes les communes avec lesquels nous avons répertorié tous les numéros WhatsApp de tous les maires, les conseillers des maires, des chefs de quartiers et les représentants de la jeunesse. Pour que dès qu'il y a un problème concernant un équipement de l'EDG dans un quartier, qui peut interrompre le service pendant un certain temps, ils ont la responsabilité d'informer immédiatement l'EDG. Ce dialogue n'existait pas auparavant, mais par la grâce de Dieu il existe aujourd'hui et cela a atténué certains problèmes. Il y a toujours des problèmes mais nous sommes en train de les mai-

triser. Nous avons réduit ces cas à plus de 70%. L'autre mesure que nous avons prise est de rendre plus opérationnel notre centre d'appel en renforçant leurs capacités. Avec le 626-11-11-11 vous appelez ce numéro à n'importe quel moment nous allons répondre. La contrainte, c'est quoi nous ne pouvons pas quand même prendre notre véhicule pour aller dépanner quelqu'un qui n'est pas abonné chez nous. Autrement dit, nous ne dépannons que les consommateurs qui sont abonnés et reconnus à travers une référence client ou facture.

En 2017, l'EDG a commencé à déployer les compteurs prépayés, encore cette année 2023 l'EDG a encore lancé une campagne intensive de pose de compteurs prépayés. A date quel est le nombre d'abonnés aux compteurs prépayés actifs dans votre système ?

Effectivement, en 2017, on avait commencé à poser les compteurs dans la commune de Kaloum mais le partenaire Véolia qui était là, la pose des compteurs et prépaiement faisait partie des critères de leur évaluation. Donc, ils ont mis toute la force pour qu'on aille vers les compteurs prépayés, mais attention on les a dits qu'il y a un préalable à régler. Ce n'est pas parce que les Guinéens qui faisaient la gestion à l'époque ne voulaient pas des compteurs à prépaiement non. Mais toutes les conditions n'étaient pas réunies.

Premièrement, le règlement de service qui est la bible et la constitution de l'EDG vis-à-vis de la clientèle et que l'Etat a mis à sa disposition. Ce règlement de service ne prévoyait pas le cas de compteurs à prépaiement. Deuxièmement, le tarif, plus tu consommes plus tu payes c'était de ramener les gens à faire attention à leur consommation. Les gens ont constaté que s'ils mettent dix mille ou cent mille francs guinéens pour 5 KWH demain, vous aurez moins que 5 KWH. Les partenaires de Véolia sont revenus à des bons sentiments car il fallait régler la question du ta-

rif. Aujourd'hui les tarifs que nous avons tiennent compte de tout ça. C'est-à-dire le tarif du prépayé actuellement est une tranche unique. Vous payez dix mille aujourd'hui c'est 10 KWH même si vous venez après, ça sera toujours 10 KWH. Maintenant il n'y a plus le problème de tarifs.

Pour le déploiement, il y a toujours des consommateurs qui n'ont pas la volonté de payer l'électricité. Surtout ceux de Conakry, dans certaines préfectures comme Siguiiri, Beyla, N'Zérékoré les gens font la queue pour avoir leurs compteurs prépayés. Donc nous sommes confiants que la campagne de compteurs prépayés suit son cours normal.

Par rapport, à ces compteurs, quel est l'objectif à atteindre à Conakry et à l'intérieur du pays ?

Tous les consommateurs domestiques, qui ont une puissance inférieure à 100 KVA seront dotés de compteurs à prépaiement. Actuellement, les compteurs que nous avons sont des compteurs à prépaiement. Nous venons de réceptionner quarante mille compteurs au port de Conakry qui seront distribués à Conakry et l'intérieur du pays notamment à N'Zérékoré et à Labé. Les zones qui sont alimentées 24H/24 sont des priorités pour nous. Parce que, si nous faisons tous attention à notre consommation, c'est-à-dire consommer quand c'est nécessaire, vous allez voir que toute la population aura l'électricité sans problème en économisant.

Vous avez commencé la distribution à Conakry ?

Oui, nous avons commencé à distribuer les compteurs.

Et comment peut-on faire pour obtenir ces compteurs prépayés ?

C'est facile d'obtenir ces compteurs, il s'agit juste de venir aux différentes agences de la capitale, pour les avoir. On va juste vous donner un numéro, vous identifiez pour savoir où on doit poser le compteur. On doit connaître votre bâtiment et votre bâtiment est relié à un réseau.

Pour vous identifier si vous appartenez à l'agence de Dixinn, Kaloum, Coyah, etc., un seul numéro est uniquement à vous. Et à travers cette référence, vous pouvez recharger via internet et Orange Money.

Depuis le départ de Véolia, pourquoi malgré la campagne de pose de compteurs prépayés, on constate une variation du chiffre d'affaires d'année en année. Rappel des chiffres entre 2018 et 2022 cela s'explique par quoi ? On avait de la facturation fictive, Véolia avait présenté ici à un moment donné être parvenu à franchir la barre des cinq-cents mille abonnés EDG. Mais après vérification, ce n'était pas vrai. En 2018, le chiffre

d'affaires c'était mille soixante-trois milliards sept-cents neuf millions (1063 709 000 000 GNF). On est passé en 2019, à mille cent vingt-deux milliards deux cents trente-cinq millions (1122 235 000 000 GNF), ça c'est seulement la vente théorique. Dans ce chiffre, il y avait des factures qui n'avaient pas de destinataires. En 2021, il y a eu quelques efforts de correction, on est descendu mille quatre-vingt-quatorze milliards (1094 000 000 000 GNF). Donc quand on nous a nommés au mois de mars 2022, le travail était en cours déjà. Nous les avons accentués. Et on a atteint un chiffre d'affaires en 2022 de mille six-cent quatre-vingt-cinq milliard (1685 000 000 000 GNF). Il y avait quelques erreurs de facturation que

nous avons nettoyées. Maintenant, en 2023, l'année n'étant pas clôturée, nous en reparlerons et titre indicatif en septembre 2023, nous avons sept-cent quatre-vingt-douze milliard (792 000 000 000 GNF). Quand nous prenons les encaissements de la période 2018 à ce jour-ci, en 2018 on avait un encaissement de sept-cent-trente-trois milliards, l'année 2019 on était à huit-cent cinquante-neuf milliards. L'année 2020, on est monté neuf-cent trente-neuf milliards. En 2021, huit-cent quarante-huit milliard. Pendant la période de Covid-19, EDG n'avait pas arrêté de travailler, mais la population ne payait pas la facture. En 2022, avec toutes les corrections de nouvelles stratégies commerciales on est monté à mille deux cent soixante-douze milliards. A date, fin octobre, on est à mille soixante-huit milliards, donc il y a novembre et décembre qui seront ajoutés et nous enregistrerons probablement une augmentation comparée à 2022.

Quelles sont les mesures engagées pour stabiliser ou améliorer les recettes de l'EDG. Et permettre une diminution de la subvention de l'Etat ?

Pour la sécurisation des recettes, c'est la dématérialisation, nous avons digitalisé tout le processus. Même vous aujourd'hui, si vous voulez recevoir votre facture via internet, nous pouvons le faire. Nos équipes informatiques ont de l'expertise. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits. La digitalisation est accentuée sur toutes les agences EDG de la République de Guinée. Donc on a changé les choses, tout ce qui est aspect commercial dépend de la direction commerciale. Aujourd'hui en termes de sécurisation d'abord tous les abonnés industriels se sont dématérialisés, ils font des virements. Désormais, même à la maison, vous pouvez payer vos factures et vous recevez le reçu. Maintenant, vous pouvez recharger le compteur de vos parents qui se trouvent dans une autre préfecture ou ville, à travers Orange Money ou MTN MoMo. Il suffit juste



Pose Compteur

Décryptage

de vous envoyer le numéro de compteur et le point de référencement. Vraiment nous faisons tout, pour nous rapprocher des clients et leur faciliter la vie et améliorer leur bien-être. Bientôt, nous allons mettre plus de dix mille tiers vendeurs dans le pays. A N'Zérékoré nous avons créé 7 points d'encaissements. Parce qu'il y avait la clientèle qui parcourait des kilomètres faire la queue à l'agence et ce dispositif va être déployé très prochainement dans d'autres localités lointaines du centre urbain.

La démultiplication des points de ventes, une autre action à votre corde. A quoi la clientèle de EDG s'attend les semaines à venir ?

Nous voulons qu'à chaque 500 mètres d'un citoyen, qu'il y ait un point de vente. Cela nous permettra de créer de l'emploi dans le pays. Les jeunes peuvent saisir cette opportunité, pour être des vendeurs de l'électricité.

Quelles sont les perspectives pour les années à venir sur le plan commercial ?

Avoir 100% de clients au prépaiement, une gestion personnalisée, des abonnés industriels, aujourd'hui nous sommes satisfaits quand même, parce que ce sont eux qui contribuent à près de 80% de notre chiffre d'affaires. Amener tous les clients à nous croire. Nous allons les conquérir, les fidéliser et les rentabiliser, c'est notre objectif. Nous voulons UN CLIENT, UN COMPTEUR à l'horizon 2024.

Vous êtes chargé de l'efficacité pour renforcer la sensibilisation, quel message avez-vous à donner aux populations pour l'adhésion aux compteurs prépayés, afin d'une bonne utilisation du courant électrique dans les ménages ?

Ce que je peux demander à notre chère clientèle, qu'elle soit rassurée que nous sommes conscients. Que sans elle nous n'existons pas. Donc, nous ne pouvons pas entreprendre une action qui va dans le sens de les créer des problèmes ou des difficul-



tés. Nous voulons que nous soyons de très bons partenaires. Ce que nous leur demandons, c'est d'utiliser l'électricité avec un peu d'attention, économisez l'électricité, encore, une fois, économiser le courant électrique, c'est très important. Accepter les compteurs à prépaiement, pour vous permettre de faire attention à votre consommation. Si nous acceptons d'être rigoureux, nous allons tous rendre service à notre pays. Puisque la consommation dépend du comportement de celui qui consomme. Il faut faire attention à la consommation. Notre rôle est de donner l'électricité à toute la population guinéenne 24H/24 et de qualité. Notre souhait, c'est de voir tous les consommateurs d'énergie participer au développement de ce secteur en s'acquittant juste de ce qu'il a consommé, en rationalisant cette même consommation.

Votre mot de la fin.

Je vous remercie et je dis merci au gouvernement de la République de

Guinée. Merci au président Colonel Mamadi DOUMBOUYA de nous avoir fait confiance et qui nous interpelle toujours de travailler en équipe. Et je pense qu'à EDG, on peut le constater, notre équipe de direction dont le DG M. Laye Sékou CAMARA, l'autre adjoint M. Fodé SOUMAH et moi-même, je pense que nous avons compris ce message. Nous savons le travail que chacun doit effectuer. Et nous sommes conscients que personne n'a le monopole du savoir, mais quand les êtres humains travaillent ensemble. Il se complète et c'est ce que nous faisons ici. Je remercie la population guinéenne, la clientèle tout en espérant que nous allons faire de très belles choses à l'avenir. Nous allons veiller à ce qu'elle ne soit pas brimée et elle doit aussi veiller à ce EDG ne soit pas perdante. C'est un partenariat gagnant-gagnant. Merci beaucoup !

par Fodé Lamine KABA



Le Media proche de vous



RETROUVEZ-NOUS SUR NOS DIFFÉRENTES PLATEFORMES

Fodé SOUMAH

Directeur général adjoint EDG chargé de l'exploitation

Pour redresser la société EDG, le CNRD a misé sur votre trio. Quel sentiment avez-vous à date après presque deux ans de gestion sur le plan exploitation technique ?

C'est une satisfaction majeure, il faut l'avouer, parce que, pour ce qui me concerne personnellement, on m'a choisi dans un domaine dans lequel j'ai à peu près vingt-cinq ans d'expérience. De ma sortie de l'université jusqu'aujourd'hui, je n'ai travaillé que dans le domaine d'exploitation, en production transport et à un moment donné, on a géré de façon indirecte la distribution. Donc dans toutes les composantes de cette direction générale chargée d'exploitation, on se sent à l'aise. Et quand on vous choisit dans un domaine de votre compétence, dans lequel vous avez une expérience aguerrie, vous ne pouvez qu'exprimer votre satisfaction par rapport au choix fait. Et le trio, je le sens beaucoup plus à l'aise, dans ce sens que non seulement le premier responsable c'est un ami, nous avons souffert ensemble dans l'exploitation, nous avons partagé beaucoup de choses dans ce domaine. Et même quand il a quitté, l'échange est resté entre nous en travaillant en symbiose. Et la troisième personne, c'est un de nos doyens, avec laquelle on a tissé d'abord nos relations. Donc si nous trois, nous sommes associés aujourd'hui de faire un travail commun, moi je ne peux qu'exprimer ma satisfaction.

La Guinée avec son potentiel hydraulique, plus de six mille mégawatts (6000 MW), en matière de production d'énergie hydraulique, quelle est la part de l'EDG et celle des IPP ?
Si on se base en termes de produc-

tion, aujourd'hui c'est vrai les six mille mégawatts ne sont pas exploités, nous sommes à la hauteur d'environ 13 % en termes de mise en œuvre de cette potentialité, donc beaucoup reste à faire. Pour venir à votre question, dans la production au quotidien, Souapiti participe à la hauteur de 57% actuellement, Kaléta 34% ce qui me donne environ 91%. Alors que la participation hydraulique à cette phase de saison hivernale est dans les environs de 95%. Puisque dans notre système maintenant les centrales appartenant à la Guinée, il n'y a que Garafiri qui participe à la production. Et compte tenu du déficit pluviométrique et Garafiri est le régulateur du système Konkouré. On n'est obligé de baisser sa participation, ce qui fait que présentement la part de la Guinée ne représente que 1% dans cette participation hydraulique.

Sur le plan de la production d'énergie thermique, quelle est la part d'EDG et celle des IPP ?

À date, en matière de production bien sûr, nous sommes à parts égales. Le rapport en fait foi, les IPP font 2% et nous nous faisons 2%. Mais en termes de puissance installée en thermique, on a plus de 200 MW et dans ce chiffre, il n'y a que 50 MW en IPP, donc ça fait à peu près 1/4 en IPP et la Guinée prend les 3/4 en puissance installée.

À combien peut-on estimer ces contrats des IPP à l'EDG et face à ces montants importants, quel levier avez-vous pour la maîtrise de ces coûts tout en améliorant la capacité de production énergétique de l'EDG. Et par conséquent

la fourniture à l'électricité de la population guinéenne ?

Si on fait un petit calcul, je viens de vous le dire que les IPP représentent à peu près 97% de la production aujourd'hui. Et ont fait à peu près dix mille mégawatts heures le jour. Et si les IPP prennent, 97% avec un coût avoisinant 11 à 12 centimes de dollars par KWH, on peut faire un petit calcul pour estimer cette part financière des IPP. En estimation, voilà ce que je peux vous donner, sur les dix mille mégawatts heures que nous produisons par jour, les IPP ont 97% et cela est facturé 11 centimes de dollars par KWH. Ce qui fait qu'en termes de production, nous sommes complètement en deçà devant le standard.

Qu'est-ce qui explique la reprise du délestage ou les coupures dans certains quartiers de Conakry et les villes de l'intérieur du pays ces derniers temps. Rappelez le temps de délestage entre 2021 et 2023 ?

Vous savez, l'interprétation de ces données est un peu difficile, il faut vous mettre à la place de la population pour en parler. Si vous parlez en tant que technicien, on ne va même pas vous écouter. Pourquoi je dis cela en termes de délestage, vous comparez 2021 à 2023 d'ailleurs de façon générale, nous n'avons plus de délestage en Guinée. Mais nous ne pouvons pas dire cela à la population, elle ne va même pas nous écouter. Dans la mesure où quand un citoyen rentre dans sa maison, il appuie sur son interrupteur, la lampe ne s'allume pas, c'est un délestage, il est en train de regarder son journal, une coupure survient, c'est un délestage. Et techniquement nous

nous n'appelons pas cela délestage, nous avons trois raisons pour faire la coupure. Ou c'est un délestage, c'est-à-dire lorsque la puissance demandée est supérieure à ce que nous possédons, on déleste. Actuellement, ce que nous avons en termes de production dépasse deux fois le besoin de la Guinée. Donc il n'y a pas délestage en termes techniques, mais y a des coupures. Ces coupures sont dues essentiellement aux travaux ou aux pannes sur le réseau. Si vous parlez de l'actualité maintenant, nous sommes au mois d'octobre, nous dans notre gestion, nous nous disons que les périodes d'étiage se sont déplacées. Avant l'inter-saison était remarquée au mois de septembre. C'est au mois de septembre qu'on avait assez de perturbations

dues aux orages et aux décharges atmosphériques. Mais vous conviendrez avec moi, la semaine dernière plus précisément le 31 octobre, on a enregistré de 17 heures à 19 heures, un festival de déclenchements parce qu'il y avait des orages partout, moi j'étais sur la route de Kindia, j'ai vu des troncs d'arbres tombés partout et aucun réseau électrique ne résiste à cela. Pour la protection des équipements, il va falloir interrompre l'alimentation. Et cette interruption peut pendre une ou deux heures, la population prend cela comme un délestage. La nuit d'hier notre équipe a passé toute la nuit en train de travailler et jusqu'à présent, elle est là. Il y a les périodes de correction, malheureusement pendant ces périodes, il faut faire une interruption. Pen-

dant les périodes de défaut, il faut faire une interruption, durant les périodes de travaux, il faut faire une interruption. Et chaque interruption est considérée chez le consommateur comme un délestage, c'est pourquoi c'est un terme que nous avons réfuté mais nous l'acceptons quand même. C'est vrai il y a des délestages, mais ils sont dus aux travaux et aux pannes que nous corrigeons au fur et à mesure ou de façon quotidienne. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en investissement, nous sommes partis très rapidement, en source de production aujourd'hui ce problème ne se pose pas. Nous avons les sources de production très consistantes, l'État a également mis les moyens pour renforcer les capacités de production et de transport. Sur le volet



de la distribution, la même chose a été faite et les travaux sont en cours. Il y a les projets partout dans la capitale, ainsi qu'à l'intérieur du pays pour renforcer la capacité de transiter de nos sources de production vers les clients. Les clients se plaignent souvent des pertes de phases ou des surcharges sur leurs transformateurs dans les quartiers et pour palier à cela nous déchargeons en créant de nouveaux départs et exhortant la population à souscrire au compteur prépayé.

Quelle réponse aviez-vous pour remédier cette insatisfaction de la population, surtout celle de Conakry ? D'abord, c'est une responsabilité partagée, EDG a sa part de responsabilité dedans parce que quand vous demandez à la population pourquoi les transformateurs sont surchargés, elle va vous répondre que ce sont les agents de l'EDG qui font le raccordement. Néanmoins, vous conviendrez avec moi que cela ne se fait pas seulement par le personnel de l'EDG. La Guinée est le seul pays où l'un des rares pays où n'importe qui peut monter sur les poteaux électriques, manipuler les réseaux de l'EDG comme il le veut au vu et au su de tout le monde. Aujourd'hui, la population est très grandissante, vous avez prévu un transformateur d'une puissance pour une population donnée, au fur à mesure la population grandit la charge du transformateur augmente. Nous cherchons à remplacer ou à renforcer ce transformateur. Si ça reste dans la logique des analyses de l'EDG, nous avons un seuil, lorsque le seuil là est atteint, nous renforçons le transformateur. Mais vous pouvez faire le constat aujourd'hui, nous le faisons par semaine. Dans une semaine, vous revenez trouver un transformateur qui était à 80% a atteint plus de 100%, il est surchargé. Cette surcharge est provoquée par une consommation abusive incontrôlée de la population, c'est pourquoi EDG a pris les dispositions et toutes les dispositions qu'il

faut. Pour l'utilisation des compteurs et surtout des compteurs à prépaiement car lorsque la consommation n'est pas comptée ou mesurée, nous sommes en train de parler de l'être humain, on met tout de suite des sacs de riz au marché Madina, on dit que chacun vient prendre ce qu'il peut manger. Je vous assure, le premier qui viendra prendra tout, parce qu'il n'y a pas de mesure. Mais quand on dit que chacun prend cinq kilogrammes, je pense que la quantité de riz déposée à Madina suffira à toute la population. Donc tirant cette conclusion, nous nous sommes fixés pour objectif et il faut saluer aujourd'hui l'initiative et l'appui inconditionnel de notre ministère et du gouvernement. Pour l'acquisition et l'installation de ces compteurs qui permettra à chacun de compter sa consommation en électricité. Et si cela est, nous allons réduire drastiquement les surcharges et par conséquent la rupture des conducteurs. Chaque conducteur est dimensionné pour transporter une charge bien donnée, c'est comme un camion quand il est fabriqué pour transporter cinq Tonnes et arrivé à Coyah, vous mettez onze Tonnes à l'intérieur pour transporter à Kindia le camion ne peut pas amener cette charge. C'est la même chose qui arrive avec les conducteurs, nous mettons une charge donnée et les clandestins viennent mettre leur charge à volonté sans contrôle. La plupart des cas ce sont des ouvriers qualifiés qui ont appris dans le temps, ils n'ont aucune notion de la mesure ou de la relève. Et cela surcharge les lignes et les transformateurs. Nous perdons énormément d'argent dans ces trafics. Donc, nous sommes sur le terrain pour parer à cette éventualité, heureusement, on a l'appui du ministère de la Justice qui nous a ordonné désormais en cas de vol d'électricité, c'est-à-dire si nous prenons quelqu'un qui n'est pas parmi le personnel de l'EDG en flagrant délit, nous sommes capables de le poursuivre et notre service juridique a

déjà engagé quelques actions dans les tribunaux de Conakry dans ce sens. Et vous l'avez vu à la télévision et c'est ce que nous allons poursuivre.

Avec la mixe énergétique du pays dominé par les barrages hydro-électriques. Pouvez-vous affirmer de la disponibilité en qualité et en quantité de la fourniture d'électricité à l'horizon 2025 ? En regardant dans le rétroviseur après la mise en service de Kaleta et voir aujourd'hui en 2023 ce que nous vivons actuellement et que je me suis dit que je n'arrive même pas à utiliser la moitié de l'énergie que je possède. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé des démarches vers les pays voisins avec la construction des nouvelles lignes d'interconnexions pour vendre une partie de cette énergie aux pays environnants. Là, nous prenons toutes les dispositions, toutes les garanties à notre côté afin que l'énergie que nous possédons en tout cas jusqu'en 2025 parvienne à satisfaire le besoin de la population. Certes la population grandit, les besoins grandissent, le développement se fait sentir partout. Par conséquent, la croissance estimée peut aller au-delà de notre attente et c'est pourquoi notre ministère de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a engagé une institution pour faire une étude diagnostique du système et préparer des projets futurs dans un document que nous avons appelé le schéma directeur. Dans ce document, il est dit que chaque année quelles sont les puissances qu'il faut mettre à disposition pour que nous ne soyons pas surpris de cette évolution grandissante du besoin en énergie électrique. Donc si ce schéma est suivi, nous pouvons vous garantir que d'ici 2025 voire jusqu'à l'horizon 2035 qu'il n'y aura pas de souci. Je reviens déçu, il faut qu'on suive le schéma de directeur. Je vous rappelle que l'EDG est une société d'exploitation. Par conséquent, nous ne devons pas faire l'investisse-



par rapport à la mise en œuvre de ces sources d'énergies photovoltaïques parce qu'il faut reconnaître le coût d'acquisition est un peu chère. Ils veulent nous revendre cette énergie au-delà du prix de vente de l'énergie aujourd'hui. Ce qui va nous pousser à aller en crescendo sur le coût d'acquisition de l'énergie. Donc agrandir la subvention et aujourd'hui la tendance, c'est le contraire, il faut diminuer ainsi tous ceux qui viennent nous faire des propositions qui ne soient pas en phase avec le coût standard, nous ne les recevons pas, ils disparaissent. Alors, nous avons fait un dernier entretien pour répondre à votre question, nous nous sommes dits le peu de moyen que nous pouvons quand même avoir par an, essayons de développer nous-même nos sources, qu'elle soit sa taille ou sa capacité, mais petit à petit cela va se développer. Donc EDG s'est engagée dans cette dynamique présentement et nous avons un appui du projet PAAEG (le Projet d'Amélioration des Accès à Electricité en Guinée) nous sommes en train d'envisager le développement d'une puissance à proximité de nos lignes de transport dans la zone de Kindia. Et cela nous permettra dans les années à venir de développer les premières sources et d'aller au-delà de cela. En plus hormis cette aventure, nous nous sommes dits qu'il faut avoir des sources, mais il faut savoir l'exploiter. Nous sommes à l'état primaire de notre expérience. Nous avons consulté déjà les grandes écoles de la place, l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry, l'institut de technologie de Mamou où j'ai vécu les réalités et qui forment actuellement des ingénieurs capables de concevoir ces sources, faire le montage et faire l'exploitation. Nous allons recruter un certain nombre de profils dans ces universités, y compris notre personnel EDG sur place pour assurer une formation in situ afin de préparer ces équipes pour faire face à cette demande pressante.

ment de grande taille s'il s'agit de développer les sources de productions, cela relève de notre tutelle technique, le ministère de l'Énergie.

Avec les sources d'énergies renouvelables comme les photovoltaïques, les éoliennes, que fait EDG pour rattraper son retard sur ce plan ? Je vous avoue que j'ai mal au cœur quand vous me posez cette question. Je ne voudrais pas que cela soit ce sens que vous me posez, j'aurais voulu que vous me demandiez combien EDG a installé jusqu'à date. Nous avons constaté qu'il y a trop de promesses, nous avons des investis-

seurs qui viennent de partout avec des promesses, des dizaines, des centaines de mégawatts en photovoltaïques. Certes on est gâté par la nature, le soleil, il y en a partout. Mais on n'a pas pu développer un seul mégawatt de solaire. Qu'est-ce que nous avons constaté aujourd'hui, l'État nous subventionne comme vous le savez prêt de trois mille milliards de francs guinéens par an cela essentiellement au fait que le coût d'acquisition de l'énergie est nettement supérieur au tarif avec lequel nous revendons cette énergie à la population. Ceux qui viennent pour nous faire des propositions financières

Et l'électrification rurale, avez-vous des projets d'énergie solaire devant satisfaire les besoins des populations dans ces zones ?

Pour développer les énergies solaires dans ces endroits, il va falloir que cette énergie soit subventionnée sinon elle ne sera pas à la portée de la population. C'est vrai qu'aujourd'hui le Ministère à travers l'AGER (l'Agence Guinéenne de l'Électrification Rurale) est en train de développer ce genre de sources à travers le pays. Dans notre conception actuelle les parties habitées par la population rurale qui ne bénéficieront pas de cette énergie, nous allons développer les sources mixtes solaires thermiques. Vous n'êtes pas sans savoir que le soleil est une énergie intermittente, elle ne donne de l'énergie que la journée et la population rurale en a besoin la nuit. C'est là où il y a les informels qu'on peut développer cette énergie rapidement. Mais pour satisfaire aux besoins de la population on va faire le mixte ; en couplage : le photovoltaïque la journée et une fois à l'arrêt le soir, on démarre le groupe thermique pour satisfaire les besoins de la population. Mieux si la centrale solaire est à proximité d'un fleuve ou d'une rivière, il s'agira de développer un micro barrage hydraulique puisque l'hydraulique aussi est intermittent, il fonctionne tant qu'il y a l'eau. S'il n'y a pas l'eau, il ne fonctionne pas ainsi pour économiser la quantité d'eau qu'on retient, on fait fonctionner le solaire la journée et la centrale hydraulique la nuit.

Quel message avez-vous pour une bonne utilisation de l'électricité ?

Si on ne contrôle pas la consommation, on ne s'en sortira pas. C'est pourquoi dans la campagne que nous venons de faire avec la population. J'ai travaillé personnellement sur ces différentes catégories d'appareils, les appareils à basses, moyennes et hautes consommations. Je les ai catégorisées pour

chaque type de consommateur. Cela permettra à chaque client de contrôler sa consommation. Il s'agit de choisir les bons appareils à basse consommation. Et nous allons élargir cette explication à la population très prochainement.

Un mot pour finir ?

Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'avez donnée ce matin pour donner des explications à la population, afin de comprendre ce que nous vivons. Je ne saurais terminer sans remercier ceux qui

ont eu confiance en nous pour nous porter la charge de la gestion de cette entreprise à un moment très critique de notre histoire. Parce que nous gérons aujourd'hui quelque chose dont tout le monde a besoin. Le courant électrique n'est plus un luxe, mais une nécessité. Je veux parler du gouvernement du CNRD à sa tête son Excellence, le Président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya.

par Bintou KABA



Réception des pièces de rechanges à Kaloum

AVEC MON COMPTEUR

JE SUIS FIÈRE DE PAYER
CE QUE JE CONSOMME



ELECTRICITE
DE GUINÉE

UN CLIENT



UN COMPTEUR



→ UNE INSTALLATION SÉCURISÉE DES
ÉQUIPEMENTS

→ UN SUIVI DE LA CONSOMMATION
PAR LE CLIENT

→ UNE FACTURATION FIABLE
ET TRANSPARENTE

→ PAIEMENT SÉCURISÉ VIA



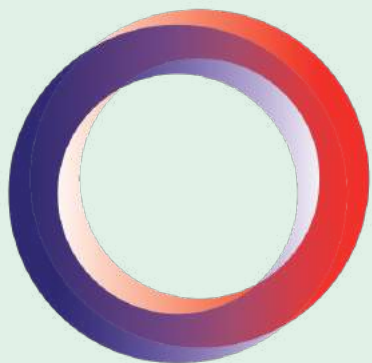
ALLÔ ! EDG 626 11 11 11



ORANGE MONEY



MTN MoMo



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



**ELECTRICITE
DE GUINÉE**

1. Le Ministère de l'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures / ELECTRICITE DE GUINEE (EDG) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût des Travaux de construction de la ligne double ternes 225kV Manéah-Linsan et des travaux d'extension nécessaires aux postes 225kV de Manéah et Linsan.
2. Le Ministère de l'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures / ELECTRICITE DE GUINEE (EDG) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux suivants :
 - La construction d'une ligne de transport de 146 km en 225 kV, double terna avec 2 conducteurs par phase de section Almélec 570mm² entre Manéah et Linsan incluant une sortie en câble souterrain 225kV au niveau du poste de Manéah. La première étude a conduit à un nombre estimé de 378 pylônes.
 - L'extension du poste 225/110/20 kV de Manéah par l'ajout de deux traversées 225kV. Ce poste de Manéah existe déjà aujourd'hui. Le poste est confié à l'entreprise CWE.
 - La connexion au poste 225/110/30 kV de Linsan, qui est un nouveau poste dans le cadre du projet OMVG.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du chef de la Cellule d'Exécution du Projet, Monsieur Amara CAMARA : Email : amarabenz2000@yahoo.fr/sekoukta@gmail.com/ et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à : Immeuble EDG, 4^{ème} étage, bureau N°419, Cité chemin de fer, Commune de Kaloum de 9h00 à 16h30 locale à partir du 20 Novembre 2023.
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue Française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 2 000 000 (deux millions) de francs guinéens via le compte bancaire suivant :
 - o Banque : First-Bank Guinée
 - o Agence : Koulewondy
 - o Intitulé du compte : PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE HAUTE TENSION DE MANEAH-LINSAN (HTML) –

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 20 Novembre 2023

Référence : Projet de construction de la ligne de transport électrique 225 kV Manéah-Linsan (HTML).

AOI No : AOI/01/HTML/2023

RECETTES

RIB : 008 307 2050000063 23

Swift Code : ICMOGNCN

Redevance et quote-part : conformément aux dispositions de l'article 38 du Décret D/2014/167/PRG/SGG une redevance d'un pourcent (0,6%) sur les montants hors taxes du marché devra être versée au compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises au Ministère de l'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures,

1^{ème} étage salle d'ouverture des plis au plus tard le 19/01/2024 à 10h30 TU. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre, pour un montant égal à 2% du montant de l'offre.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, 1^{ème} étage salle d'ouverture des plis à Conakry le 19/01/2024 à 11h30 TU. Les exigences en matière de qualifications sont :

Personnel

Le Soumissionnaire démontrera qu'il dispose d'un personnel maîtrisant la langue française et répondant aux critères ci-après pour les postes clés suivant :

No.	Poste	Nombre d'années d'expérience générale	Nombre d'années d'expérience comparable
1	Directeur de Projet	15	10
2	Ingenieur de conception Ligne HT	15	10
3	Ingenieur de conception Postes HT	15	10
4	Ingenieur Génie Civil	10	5
5	Ingenieur spécialiste Protection	10	5
6	Ingenieur spécialiste SCADA et télécommunication	10	5
7	Chef de Mission sur site	12	5
8	Chef de Chantier	12	5
9	Expert en gestion environnementale et sociale	10	5

Matériel Le Soumissionnaire démontrera qu'il peut se procurer (achat, location-vente, location) le matériel clé suivant pour les travaux :

No.	Type de matériel et caractéristiques	Nombre minimal requis
No.	Type de matériel et caractéristiques	Nombre minimal requis
1	Grue de levage 80 Tonne	1
2	Camion Grue	4
3	Camion benne minimum 14m3	3
4	Bulldozer	2
5	Bétonnière	5
6	Voiture de chantier	5
7	Mini bus ou équivalent pour le transport du personnel	5
8	Tracteur	3
9	Pelles sur chenilles	2
10	Chariot télescopique	3
11	Compacteur vibrant	5
12	Treuil levage ligne	5
13	Tireuse - freineuse	4
14	Mât d'éclairage mobile	4
15	Groupe électrogène	5

Capacité financière (pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du

présent Appel d'Offres) à hauteur de huit Millions cinq cent mille d'euros (8 500 000 €).

Chiffre d'affaires annuel moyen (pour les 5 dernières années) : Cinquante Millions d'euros (50 000 000 €). Expérience générale en construction : Trois (03) expériences de marchés de construction à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant pour des projets dans le domaine de l'électricité au cours des cinq (5) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2018. Expérience spécifique de construction : Participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans 2 marchés en Afrique francophone dans le domaine de la construction de réseaux électriques, d'un montant minimum de trente millions d'euros chacun hors taxes (30 000 000 € HT), dont le mandataire a été Entrepreneur principal de l'une de ces références.

Expérience spécifique : Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'Entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 (a) ci-dessus une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans chacun des domaines suivants : construction de ligne HT « Haute Tension supérieure ou égale à 225 KV », construction de poste HT « Haute Tension supérieure ou égale à 225 KV », installation d'équipements de contrôle/commande, installation de protection.

Certifications ISO :

Certification d'assurance qualité ISO 9001 ;

Certification de gestion environnementale ISO 14001 ;

Certification de gestion de la santé et de la sécurité ISO 45001.

Documentation ESSS :

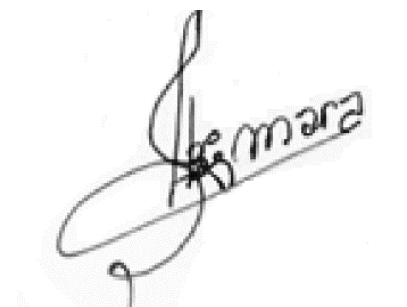
Posséder des documents de stratégie et procédures internes de gestion ESSS des chantiers, acceptables pour le Maître d'Ouvrage (charte éthique, contrôle des engagements ESSS, procédures pour gestion des points sensibles ESSS tels que santé sécurité chantier, gestion circulation, relation avec les parties prenantes, gestion des déchets, etc.) Expérience ESSS : Expérience dans deux marchés de construction à fort enjeu ESSS et réalisés dans les dix (10) dernières années pour lesquels les mesures ESSS ont été mises en œuvre de manière satisfaisante avec les standards internationaux.

Expérience spécifique de transfert de compétence ESSS : Expérience d'un (01) marché de construction réalisé dans des pays en développement ou émergents dans les cinq (05) dernières années pour lequel un programme de transfert de compétence à un partenaire local ou de formation de la main d'œuvre locale de l'entrepreneur sur les aspects ESSS a été mis en œuvre. Experts ESSS : Disponibilité de personnel au sein de l'entreprise dédié aux sujets ESSS : responsable Environnemental et social ; responsable santé et sécurité.

Conakry, 20 Novembre 2023

Amara CAMARA

Chef Projet



MEDIAS AWARDS GUINÉE



4^{ème}
édition

Bientôt !



Médias Awards Guinée 4 : les organisateurs annoncent les couleurs avec des surprises de taille



Kalil OULARÉ
DJOMA MEDIAS



Caroline DASYLVA
RTI



Lamine GUIRASSY
HADAFO MEDIAS



ABOUBACAR DIALLO
FIM MEDIAS

Chaque année, depuis 2020, l'agence MAAK'COM organise les « Médias Awards Guinée » pour célébrer l'excellence au sein de la presse guinéenne. Après 3 éditions qui ont connu de véritables succès, les or-

ganisateurs préparent, activement, la 4^e édition de cet événement, devenu incontournable en Guinée, dans la sphère des médias. Fidèle à ses habitudes, l'agence MAAK'COM envisage, pour cette 4^e édition, de vé-

ritables surprises pour le bonheur des professionnels de l'information et de la communication en Guinée et sur le continent.



Quelques nouveautés pour cette 4^e édition
 Parmi les nouveautés à retenir, pour cette autre édition, il y'a l'ouverture de l'événement sur au moins 3 pays de la sous-région, pour la catégorie « Meilleur présentateur JT », 2 nominés défendront les couleurs de leurs pays. Sur le plan national, on assiste au retour du « prix de la meilleure émission de talkshow » (émission de débat) longtemps réclamée, il y'a aussi « le Prix du Meilleur correspondant de la presse étrangère » qui signe son retour. D'autres prix comme « la Meilleure radio » ou la « Meilleure télé » sont annoncés par le comité d'organisation qui entend imprimer à cette 4^e édition une saveur assez particulière, différente de celle qu'on a connu aux précédentes éditions. L'autre nouveauté, à retenir, c'est l'accent que comptent mettre les organisateurs sur la participation féminine. L'édition de cette année rendra hommage à une grande dame qui a beaucoup œuvré pour l'émergence d'une presse libre en Guinée. Il s'agit de feu Colette Baudet, fondatrice de la radio communautaire Familia et Renaissance, décédée en 2023. Sur le plan international, le comité d'Organisation entend célébrer Alain Foka, une icône de la presse africaine qui a raccroché avec RFI, après 30 ans de parcours.



Quelques prix retirés

Pour cette 4^e édition,

un certain nombre de prix ne sera pas reconduit. C'est le cas du prix du « Meilleur reportage des centres de formation en Journalisme » remporté, deux fois de suite, par l'Institut supérieur de l'information et de la communication de Kountia, il y'a aussi le prix de la « Meilleure émission interactive » qui saute, cette année et bien d'autres.

Le lancement officiel de la 4^e édition des Médias Awards Guinée est prévu au mois de décembre prochain, à travers une conférence de presse. La cérémonie, sauf changement de dernière minute, se tiendra au mois de Mars avec la participation de grands noms de la presse guinéenne et africaine.

Objectifs des Médias Awards

Guinée

Pour rappel, cet événement vise à renforcer les liens de confraternités entre les professionnels de l'information et de la communication de la guinée d'une part et ceux de la sous-région d'autres part. Il vise surtout à récompenser le mérite et l'excellence au sein de cette corporation, à créer une saine émulation entre journalistes et techniciens des médias publics et privés. Par cet événement, les organisateurs veulent amener les pouvoirs publics à se pencher sur les préoccupations, de plus en plus croissantes, des acteurs de la presse. L'autre objectif, non des moindres, c'est de faire des médias Awards, la plus grande cérémonie de récompense de tous les acteurs de la presse du continent africain.



Quelques statistiques

A ce jour, 50 lauréats ont déjà été récompensés sur les 3 précédentes éditions, 352 nominés journalistes et techniciens provenant de l'ensemble des médias guinéens. L'événement est retransmis, en direct, chaque année, sur au moins 3 chaînes de télé et sur les canaux digitaux, ce sont au moins 200 mille internautes qui interagissent pendant les votes du public en Guinée et à l'étranger.

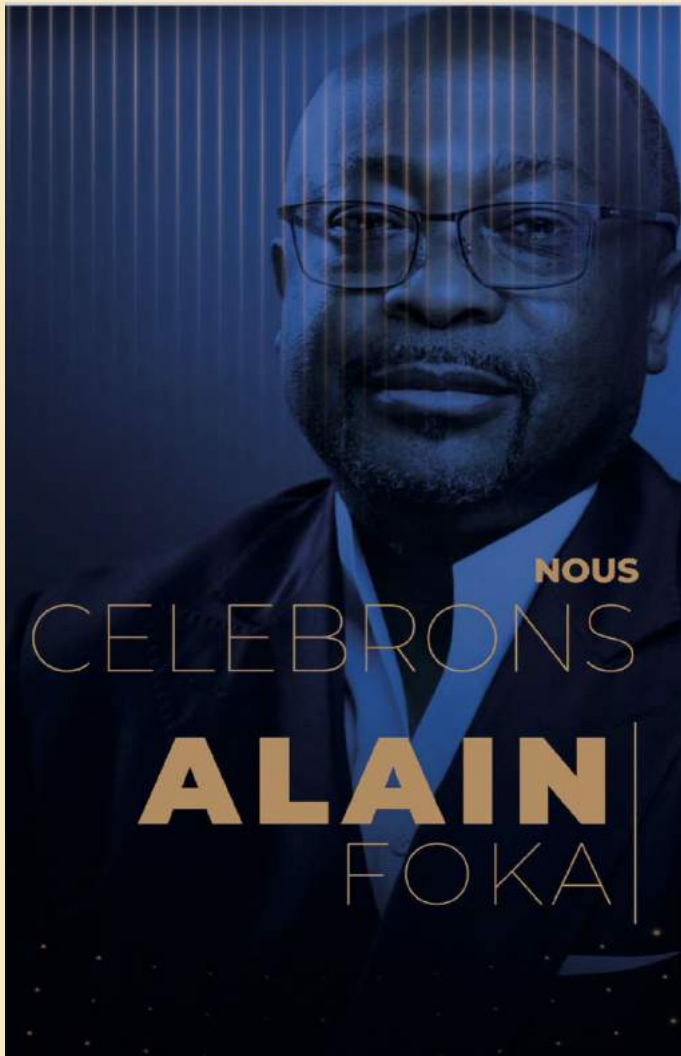
PREMIERE EDITION

Organisée le Samedi 27 Mars 2021 à Conakry.

67 nominés

12 lauréats

Grand Prix : M. Lamine Guirassy,
PDG Groupe Hadafo Médias



DEUXIEME EDITION

Organisée le samedi 26 Mars 2022 à Conakry.

163 Nominés

18 Lauréats

Grand Prix : M. Aboubacar Diallo,
Directeur Général Fréquence Médias

TROISIEME EDITION

Organisée le Samedi 18 Mars 2023 à Conakry

122 Nominés

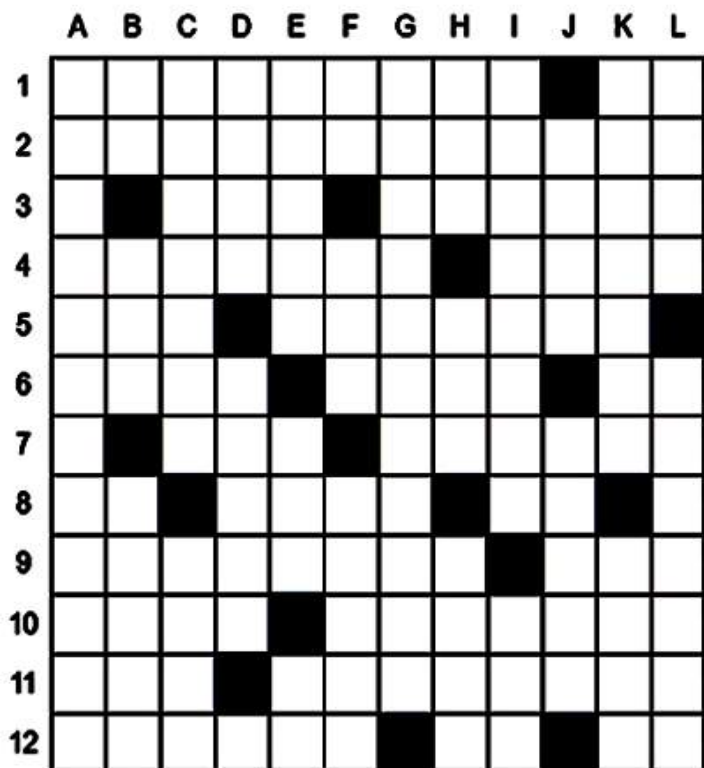
16 lauréats

Grand prix : M. Kalil Oularé,
Directeur Général Djoma Médias

L'équipe dirigée à Conakry par Lansana « Josemar » Camara, commissaire général par intérim s'active sur le terrain, pour continuer à donner du sens au slogan des Médias Awards Guinée qui est « Célébrons-nous, vivants ! ».

**Le Service Communication des
Médias Awards Guinée**

Jeux Mots Croisés Force 7-8 Novembre 2023



→ HORIZONTALEMENT

1. Ils travaillent gratuitement. Hectare.
2. Qui ne risque pas d'être à court d'idées.
3. Base de tir. Île ou sauce.
4. Peau dure. Nomme.
5. On est gonflé quand on n'en manque pas. Retentissants.
6. Point imaginaire. Âme et conscience. Scandium au labo.
7. Évangéliste. Calibrer une pièce.
8. Ville biblique. Grande délicatesse. Société sans nom.
9. Auteur de Pantagruel. Chaîne d'info.
10. Faire son petit effet. De nouveau accessible.
11. Bien arrivés. Père biologique.
12. Le fou chantant. Agent de liaison. Pronom personnel.

↓ VERTICALEMENT

- A. Essence végétale.
- B. C'est de là que partent les ordres en campagne. Un jeu d'enfant. Devenir hargneux.
- C. Inné. Air froid ou geste chaud.
- D. Une mer et un roi. Boucher un trou.
- E. Apparais. Dans la main d'un travailleur. La déesse Gaïa.
- F. Certains lui font dire beaucoup de choses. Il bâtit l'arche. Tortue marine.
- G. Douleur exprimée.
- H. Lettre grecque. Il s'y entend en oreilles. Elle noircit un

DEVINETTES

Les devinettes de Tolno

- Qu'est-ce qui est troué de partout, mais qui arrive à retenir l'eau ? Qui suis-je ? une éponge
- Nous sommes debout lorsque vous êtes couchés, et nous sommes couchés lorsque vous êtes debout. Qui sommes-nous ? les pieds
- Je n'ai ni pattes, ni ailes, ni mains, ni yeux, je ne rampe pas, je ne nage pas, mais je m'enfuis dès qu'on me touche. Qui suis-je ? un savon
- Je suis grande avant d'être petite. Qui suis-je ? une bougie

Les devinettes de Camara

- J'ai deux branches et pas de feuilles. Qui suis-je ? les lunettes
- Je fais grossir, mais je ne change pas le poids. Qui suis-je ? une loupe
- On peut m'attraper, mais on ne peut jamais me lancer, qui suis-je ? un rhume
- J'ai plusieurs clés, mais je n'ouvre aucune serrure. Qui suis-je ? le souffège

- Qu'est-ce qui augmente mais ne diminue jamais ? l'âge
- On ne peut pas me tenir tant qu'on ne m'a pas donné, que suis-je ? la parole
- Plus il y en a, moins on voit, qu'est-ce que c'est ? l'obscurité
- Si vous m'avez vous voudrez me partager, mais si vous me partagez je n'existe plus, que suis-je ? un secret
- Qu'est-ce qui monte et descend mais ne bouge jamais ? un escalier
- Si vous doublez la deuxième personne dans une course, à quelle place vous trouvez-vous ? la deuxième
- Qu'est-ce qui a des pieds mais ne marche pas ? une chaise
- Je vous appartiens mais les autres personnes m'utilisent plus que vous, que suis-je ? le prénom
- Qu'est-ce qui a des mots mais ne parle jamais ? un livre
- Je suis le seul légume ou fruit qu'on ne peut pas acheter congelé, en conserve, cuisiné ou transformé, que suis-je ? un livre
- Même si je porte des lunettes je ne peux pas voir, qui suis-je ? un livre

TON XXL ENERGY AU BON PRIX.



GNF*
7 000



GNF*
5 000



*PRIX CONSEILLE



@XXL ENERGY GUINEE

Sobra
City



UBA INTERNET BANKING



Souscrivez à **Internet Banking** et profitez des fonctionnalités intéressantes pour une meilleure gestion de votre compte qu'il soit personnel ou entreprise.

ibank.ubagroup.com



Plus d'infos :
669 797 977 / 629 463 696
cfcguineateam@ubagroup.com
digitalbanking-guinee@ubagroup.com